

# *Chartres* VOTRE ville



**LE NOUVEAU  
CONSEIL MUNICIPAL**

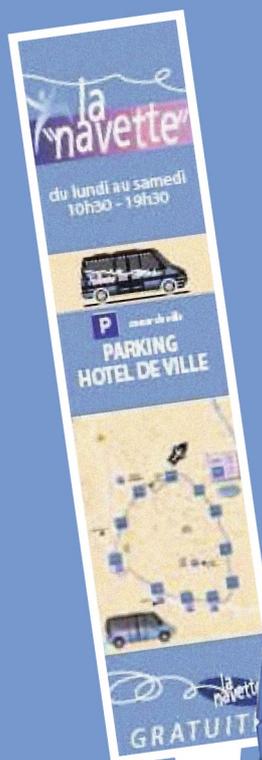


**N° 69**  
AVRIL 2008

# la "navette"

## UN SERVICE DE NAVETTE GRATUITE

*mis en place à la demande  
des commerçants du  
quartier Cathédrale - Place  
Billard et à l'initiative de  
la Ville de Chartres !*



*La Navette est un véhicule accessible à tous **gratuitement**, desservant les parkings et le secteur commerçant de l'hyper centre de Chartres.*

*Le service « La Navette » fonctionne toute l'année, du **lundi au samedi (sauf jours fériés) de 10h30 à 19h30.** **11 ARRÊTS SONT DISPONIBLES ;** Fréquence de passage à chaque arrêt : **toutes les 15 minutes environ.***





**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES**

NUMERO 69 - AVRIL 2008

**HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.ville-chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION  
MYLENE ROUSSEAU**

**REDACTION  
JACQUELINE BRENNER  
MYLENE ROUSSEAU**

**PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO**

**MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES**

**IMPRESSION  
QUEBECOR**

**TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES**

**DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES**

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194

**NOTRE COUVERTURE :**

Pierre Mayinda, le doyen  
du Conseil Municipal  
et Jean-Pierre Gorges réélu maire.

«Continuer ensemble» .....4-5

**Le nouveau visage du  
Conseil Municipal .....26-27**

**Actu**

Un premier bilan du multiplexe .....6  
Chartres en lumières redémarre.....7  
Les vacances de Pâques dans les MPT ..... 8-9  
Infos Bij ..... 10  
Balades en voitures anciennes ..... 11  
La Paulée 2008 ..... 12  
La page de l'UCIA ..... 13  
Les jeunes sapeurs-pompiers de Chartres ... 14  
Une plaque commémorative pour Napoléon... 15  
Le stationnement résidentiel ..... 16  
La zone piétonne.....17  
Un concours de dessin .....20

**Sports**

Les championnats de France de taekwondo.. 18  
L'Ufolep fête ses 80 ans ..... 19  
Le City Raid Andros à Chartres .....20

**Associations**

Les toiles du cœur ..... 10

**BD**

Toute la ville en parle .....21

**Environnement**

Le pin du Chili ..... 22  
Cours de taille à la Sté d'Horticulture..... 23

**Histoire**

Le journal intime du sergent .....24

**Archéo**

La rue Hubert-Latham .....25

**Culture**

Les portes ouvertes des maîtres-verriers .29  
La Rose de Louis de France restaurée.....30  
Les visites du Centre International du Vitrail...31  
Les stages d'anglais des Jumelages ..... 31  
Les rendez-vous du muséum .....32  
Le coin des philatélistes .....32  
L'Office de Tourisme.....33  
Au Théâtre de Chartres ..... 34-35  
Les rencontres d'Albert .....35  
Au Théâtre de Poche .....36  
Au Théâtre du Seuil .....37  
Au Théâtre Portail Sud .....37  
Les animations de «l'Apostrophe» .....38  
Le choix des bibliothécaires .....39  
Les rencontres de musiques electroacoustiques ..40  
A Doussineau..... 41  
Au Musée des Beaux-Arts ..... 42  
Au Prieuré Saint-Vincent ..... 42

**Brèves**

Culture .....43  
Santé, social, famille.....43-44  
Conférences, débats, sports, loisirs .....44

**Urbanisme**

Les permis de construire .....45-46

**Conseil municipal**

Compte rendu succinct .....47 à 50

# 22 mars 2008 - L'installation L'élection du Maire « Continuer »



Beaucoup de monde au salon Marceau.

**Un grand merci à toutes les Chartraines et à tous les Chartrains.**

**Votre vote, à une majorité très large, a permis l'élection de 34 candidats de la liste « Chartres Votre Ville 2008 », que j'avais l'honneur de conduire.**

**Je tiens à vous dire que je suis extrêmement sensible à cette preuve de reconnaissance de l'œuvre accomplie pendant sept ans.**

**J'y vois aussi un témoignage de confiance dans notre capacité à réaliser le programme d'action que notre liste vous a proposé d'adopter lors de cette élection.**

**Ces actions, nous allons maintenant les programmer de façon précise, pour vous les présenter et entendre vos remarques.**

**Je vais donc reprendre l'habitude de publier chaque mois dans « Votre Ville » un éditorial qui vous dira ce que nous allons faire, quand et comment nous allons le faire.**

**Je vous adresse aujourd'hui le texte du discours que j'ai prononcé devant le Conseil Municipal qui m'a élu Maire de Chartres, pour la deuxième fois, le samedi 22 mars 2008.**

**Ce discours m'engage, je vous le dis avec force, émotion et reconnaissance.**

**Fidèlement,  
Jean-Pierre Gorges**



Pierre Mayinda, nouvel élu et doyen du Conseil, ouvre la séance inaugurale.

## Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames, Messieurs,

Je tiens d'abord à remercier tous ceux qui viennent de m'élire Maire de Chartres pour la deuxième fois.

Au-delà de cette assemblée, mes remerciements vont à tous les Chartrains, ceux qui m'ont fait confiance, comme ceux qui ont voté pour d'autres listes. Tous ont participé à cette République de la cité, qui m'est particulièrement chère.

Je serai donc, et je m'y engage pour 6 ans, le Maire de tous les Chartrains.

J'ai comme vous écouté Pierre Mayinda saluer tous ceux qui nous ont précédés. Je veux redire aujourd'hui mon estime pour Jean-Louis Guillain et mon salut à Georges Lemoine, mes deux derniers prédécesseurs.

Malgré la médiatisation, malgré la politisation qui est son corollaire, le Maire reste aux yeux des Français l'élu numéro 1, presque à égalité avec le Président de la République. J'en suis fier, même si je me garderai bien d'en tirer une quelconque vanité. Car cela crée surtout des devoirs.

Comme chacun sait, je ne suis pas un Maire bling-bling. J'ai toujours préféré l'action à l'épate, et il en sera de même dans les 6 années qui viennent.

Je crois au principe de réalité : les élus agissent pendant le temps qui leur est imparti, les citoyens voient ce qui a été fait, et comment cela a été fait. Puis ils estiment ce qu'on leur propose, et ils jugent.

La démocratie, et je ne cesserai de le répéter, c'est le vote. Tous nos votes dans ce Conseil nous engagent devant les Chartrains passés, présents et à venir.



Le premier vote, pour l'élection du Maire.



Le Maire reçoit l'écharpe.

Lors du dernier scrutin, les Chartraines et les Chartrains ont donc bien voulu valider le projet de la liste « Chartres Votre Ville 2008 ». Ce projet est précis. Il demeurera notre obligation et votre référence pendant la durée du mandat.

Vous connaissez nos engagements de gestion, et je ne m'étendrai pas sur la nécessaire rectitude dans la gestion des finances publiques, dans l'utilisation de l'argent des Chartrains.

Vous connaissez nos projets majeurs. Nous les avisons présentés devant la précédente assemblée qui les avait votés.

Notre projet dit clairement ce que nous voulons réaliser dans le mandat qui commence. Il nous reste maintenant à en établir la programmation précise, pour la présenter aux Chartrains dans le détail.



La nouvelle municipalité

**Le nouveau visage du Conseil**

# du nouveau Conseil Municipal re et des adjoints **ensemble »**

Nous écouterons leurs remarques, avant l'établissement des projets définitifs. Enfin, nous passerons à la réalisation.

Je veux attirer l'attention sur cette capacité à réaliser. Je préférerais toujours une réalisation imparfaite à un projet qui resterait virtuel.

Je préfère ce qui existe, ce qui sert concrètement aux Chartrains, ce qui peut être amélioré, à toutes les utopies illusoire, voire mensongères ou irresponsables.

Le deuxième grand engagement que je prends au nom de la Municipalité que je vais conduire, c'est d'installer une proximité renforcée entre les Chartrains et leurs élus.

J'ai demandé à notre majorité de rencontrer les Chartrains 2 fois par an, quartier par quartier.

Je vérifierai précisément le respect de cet engagement, qui ira loin dans le détail.

Je crois en effet que les grands projets d'urbanisme sont d'intérêt général et font rarement l'objet de débats passionnés. Sauf dans les détails qui peuvent concerner la vie quotidienne des gens.

Pour avoir rencontré les Chartrains à de multiples reprises, j'ai pu mesurer combien leurs attentes portaient principalement sur la vie de tous les jours.

Jamais, on n'a remis en cause la Médiathèque, ni même le parking, et ses tarifs, objets de tant de controverses dans ce Conseil.

Chaque fois au contraire, on m'a parlé de trottoirs, de poubelles, de fleurs, de bancs publics, de circulation, de places de crèches.

Donc, après un premier mandat qui a été marqué par un rattrapage à marches forcées de nos retards en matière de grands équipements, je souhaite que le mandat qui commence soit dominé par ce souci de la proximité quotidienne.

L'organisation de la municipalité et des services en portera témoignage, et vous pourrez le vérifier dès le prochain Conseil, où les délégations préciseront la répartition des tâches.

J'ajoute que les Chartrains ont désormais pris l'habitude de voir leurs élus municipaux respecter leurs engagements. Cette image de marque, j'y tiens, et

notre majorité toute entière avec moi. C'est notre honneur, notre légitimité.

Je veux en plus avoir davantage le souci de l'information précise des Chartrains. Même nos adversaires ont écrit que nous avions beaucoup communiqué. Nous ne le ferons jamais assez.

Combien de fois, pendant la campagne qui s'est déroulée pendant de longs mois, les Chartrains m'ont dit : Monsieur le Maire, ce n'est pas possible, vous devriez le dire.

Et je leur répondais que tout avait été débattu, et écrit à plusieurs reprises.

Je vais donc entretenir avec la presse des rapports plus réguliers et plus suivis, non seulement au nom de la transparence qui est notre règle depuis le commencement, mais aussi pour dire et répéter aux Chartrains ce que nous allons faire, et comment nous allons le faire.

Je terminerai en soulignant combien je mesure l'honneur qui m'est fait de conduire une deuxième fois consécutive les destinées de la Ville de Chartres.

La première fois, l'émotion vous envahit et vous écrase. On découvre, on s'engage, on se lance dans le travail. La deuxième fois, c'est presque encore plus fort. On a beau savoir ce qui vous attend, la volonté d'être à la hauteur des attentes des Chartrains est encore plus intense.

Car la première fois, les citoyens parient sur vous. La deuxième, ils votent en connaissance de cause, et cette reconnaissance nous oblige encore davantage.

J'ai commencé à le mesurer en constituant notre liste.

Des gens de qualité se sont engagés en toute confiance, parce qu'ils avaient vu ce que nous avons fait, et qu'ils voulaient que Chartres continue dans le même sens.

C'est sans doute pour cela que nous avons gagné : nous représentons mieux que d'autres les citoyens de cette ville, leurs quartiers et leurs aspirations.

Notre mission reste difficile. Dans un monde qui met les villes toujours davantage en concurrence, il faut en permanence concilier la stratégie de développement et les impératifs du quotidien.

Dans un contexte national en proie à l'interrogation, j'ai l'ambition que Chartres devienne encore un pôle de développement et d'emploi, et en même temps une Capitale du bonheur de vivre.

J'aimerais tout simplement que nous gardions l'envie partagée de continuer ensemble.

Je vous remercie.

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres



La première intervention du Maire réélu.



Le deuxième vote, pour l'élection des adjoints.



Deux : il y a désormais 2 Gorge(s) au Conseil... mais sans lien de parenté !



Le symbole institué en 2001.



Le Maire rend hommage à Jean Moulin.

Municipal en pages centrales.

# Déjà 100 000 spectateurs



**Un premier bilan très positif du multiplexe « Les Enfants du Paradis » de Chartres : au total près de 100 000 spectateurs ont assisté à des projections de films depuis l'ouverture du cinéma, le 30 janvier dernier.**

**L**e top 3 des films les plus vus sont « Bienvenue chez les Chtis » avec près de 40 000 spectateurs, « Astérix aux jeux olympiques » avec près de 15 000 spectateurs et « Benjamin Gates » à égalité avec « Enfin Veuve » avec 4 000 spectateurs.

Le succès du film « Bienvenue chez les Chtis » est bien sûr national puisqu'on prédit au film 20 millions d'entrées. Il faut remonter au film Titanic, sorti en 1998 pour atteindre ce niveau d'entrées. Le bouche à oreille a très bien fonctionné sur ce film plein d'humour ... Ce film sera projeté aux Enfants du Paradis encore pour de nombreuses semaines ; ainsi les familles auront-elles le temps de le voir ou de le revoir pendant les vacances de Pâques. Une autre comédie très attendue, qui sort également le 2 avril, aura-t-elle le même succès ? Il s'agit du film « Disco » du réalisateur de Camping, avec Franck Dubosc.

Peu de films pour enfants sont sortis sur la période ; notons tout de même la belle performance du film « Le Dragon des Mers » qui a attiré plus de 2000 spectateurs. Il faudra compter avec le film pour enfants « Horton », l'histoire d'un petit éléphant, par les créateurs de « L'Age de glace » qui sort le 2 avril sur les écrans français.

### Le cinéma «art et essai» a ses adeptes

Les films art et essai défendus par le cinéma ne s'en sortent pas si mal avec 1000 spectateurs environ, pour « La Graine et le Mulet », « Into the wild », par exemple. Les Chartrains et les habitants des villes

voisines se sont appropriés le nouveau cinéma. Beaucoup de cartes d'abonnement 7 entrées ont été vendues (7 places valables tous les jours à toutes les séances pendant 3 mois à un prix préférentiel de 6.64 € la place, avec une utilisation de 3 places maximum par séance) et beaucoup de spectateurs sont revenus voir plusieurs films.

Les spectateurs semblent apprécier la taille et le confort des salles et des fauteuils. « Il y a de la place pour mettre les jambes ! » peut-on entendre à la sortie du cinéma. La qualité des projections, image et son est souvent mentionnée également.

### Une file d'attente unique

La Direction du cinéma n'a pas été sourde aux quelques critiques. Deux points noirs particuliers sont souvent mentionnés : l'attente en caisse et l'affichage des films et horaires. Pour l'attente en caisse, celle-ci est inévitable lorsqu'il y a des super-productions (2 ou 3 fois par an) et lors des week-ends chargés (par ex lors du Printemps du cinéma pendant lequel la place est à 3.50 € et qui a attiré à Chartres 11 000 spectateurs en 3 jours). Comme dans les multiplexes parisiens et dans les grands cinémas de province, une file d'attente unique est prévue ; des appels sont ensuite faits dans la file d'attente pour appeler les spectateurs dont le film va commencer.

Il faut dire que les Chartrains n'étaient plus habitués à trouver autant de monde au cinéma (100 000 spectateurs aux Enfants du Paradis en 2 mois pour 180 000 spectateurs à l'année à l'ABC !). Les spectateurs n'étaient pas non plus habitués à une file

unique pour tous les films puisque auparavant, les films étaient programmés à des horaires décalés avec une file pour un film. Les Enfants du Paradis ont choisi, comme dans les autres cinémas de France, de programmer les films aux mêmes horaires afin de permettre aux membres d'une même famille, de voir des films différents mais à la même heure. Par ailleurs, les semaines qui se sont écoulées ont été des semaines de découverte du cinéma et les personnes ignoraient le mode de fonctionnement du cinéma. De ce fait, les caissiers et caissières ont dû répondre à un tas de questions relatives à l'agencement ou à l'organisation du cinéma, qui ne seront plus posées à l'avenir. A chaque séance, après le passage en caisse, un (ou une) agent d'accueil accueille, contrôle et dirige le spectateur vers les salles. Il (ou elle) est apte à donner tous les renseignements aux spectateurs, sur les films et les modes d'achat des billets. C'est aussi une nouveauté pour les spectateurs. Concernant l'affichage des films à l'extérieur, le cinéma a choisi de garder l'ancienne façade des « Enfants du Paradis », et la hauteur des caissons d'affiches a été calculée pour s'intégrer à la façade en place ; les horaires sont affichés sur les portes et non en-dessous de chaque film pour une simple raison de place. ils n'auraient été de toute façon pas visibles du boulevard. Enfin, le hall du cinéma est presque terminé et l'espace sandwicherie vient d'ouvrir.

## Top départ le 11 avril

**Riche d'un patrimoine exceptionnel, la Ville de Chartres a souhaité créer en 2003 un événement populaire permettant de mettre en valeur les monuments historiques de la cité et notamment la cathédrale classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ce sera cette année la 6<sup>e</sup> édition de « Chartres en lumières ». Elle débutera le 11 avril, pour se terminer les 19 et 20 septembre par la Fête de la Lumière.**

**U**ne mise en lumière festive et artistique est apparue comme le moyen évident d'animer et de valoriser le patrimoine chartrain. Chartres est déjà depuis des siècles une Ville Lumière grâce aux merveilleux vitraux ornant plusieurs de ses édifices.

2008 permettra, d'avril à septembre, de découvrir 20 sites grandioses, monuments et édifices chartrains, illuminés et sonores, de la tombée de la nuit jusqu'à 0h30, et de conclure en apothéose, les 19 et 20 septembre, une superbe Fête de la Lumière ! La mise en scène est assurée par le Chartrain Xavier de Richemont.

Tous les soirs, durant les mois de juillet et août, une visite en petit train, au départ de la cathédrale, permettra au public de découvrir les sites illuminés.

Cette fête draine chaque année des milliers de spectateurs. L'événement est devenu international. Cette année encore, les Chartrains et les visiteurs sont invités nombreux à se confondre dans les lumières chartraines lors de belles soirées d'été.



### Les sites illuminés

La cathédrale (portail royal)  
La cathédrale (portail nord)  
Les jardins de l'évêché, le musée des Beaux-Arts, le labyrinthe lumineux\*  
La collégiale St André  
La rue des Ecuyers  
L'église Saint Pierre  
La rue Saint Pierre  
L'église Saint Aignan  
L'hôtel Montescôt  
La halle aux grains (place des Halles)

La place Marceau  
La place du Cygne  
La place Billard\*  
Les ponts des bords de l'Eure  
Les lavoirs des bords de l'Eure  
La médiathèque l'Apostrophe  
Le théâtre  
La place Evora.

*\* uniquement durant la Fête de la Lumière les 19 et 20 septembre.*

## Les activités dans les Maisons Pour Tous

### Maison Pour Tous de Beaulieu

Le Secteur Jeunes (12-17 ans) propose une série d'activités liées à la culture, au sport et au loisir. Ces activités sont élaborées à l'avance par l'équipe diplômée du Ministère de la Jeunesse et des Sports, afin que tous les jeunes trouvent leur place et puissent s'exprimer librement.

#### > Lundi 7 avril

• **De 9 h à 12 h :** accueil libre : Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-pong...

• **De 14 h à 17 h :** futsal.

#### > Mardi 8 avril

• **De 9 h à 12 h :** stage percussion/batterie (1<sup>re</sup> séance).

• **De 14 h à 17 h :** bowling.

#### > Mercredi 9 avril

• **De 9 h à 18 h :** journée «City Raid Andros» Défis Sportifs sur le thème des Jeux Olympiques.

#### > Jeudi 10 avril

• **De 9 h à 18 h :** journée au domaine de Comteville - Activités : Accrobranche, VTT et Tir à l'Arc.

• **De 9 h à 12 h :** golf.

• **De 14 h à 17 h :** piscine.

#### > Vendredi 11 avril

• **De 9 h à 12 h :** jeux de l'oie sportif.

• **De 14 h à 17 h :** stage BMX (1<sup>re</sup> séance).

#### > Lundi 14 avril

• **De 9 h à 12 h :** accueil libre : Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-foot, Ping-pong...

• **De 14 h à 17 h :** futsal.

#### > Mardi 15 avril

• **De 9 h à 12 h :** stage percussion / batterie (2<sup>e</sup> séance).

• **De 14 h à 17 h :** tournoi inter quartiers de tennis de table.

#### > Mercredi 16 avril

• **De 9 h à 18 h :** visite de l'INSEP Rencontre avec des sportifs de haut niveau.

• **De 9 h à 12 h :** squash.

• **De 13 h à 17 h :** cinéma.

#### > Jeudi 17 avril

• **De 9 h à 18 h :** sortie au zoo de Beauval.

#### > Vendredi 18 avril

• **De 9 h à 12 h :** stage BMX (2<sup>e</sup> séance).

• **De 14 h à 17 h :** activités sportives.

#### Sortie au zoo de Beauval

L'activité phare, programmée pour le jeudi 17 avril, sera la visite du célèbre zoo de Beauval. Les jeunes pourront, le temps d'une journée, se balader dans ce lieu extraordinaire qui compte parmi les plus beaux zoos au monde.

Le parc de 22 hectares, situé au cœur des Châteaux de la Loire, abrite 4000 animaux aussi étonnants et fabuleux les uns que les autres. Les jeunes pourront découvrir les légendaires tigres blancs, admirer les surprenants gorilles ainsi que les koalas, les éléphants et d'autres animaux sauvages encore méconnus du grand public.

Aux 4 coins du Parc, les ados iront à la rencontre des soigneurs ou des animateurs qui leur parleront de leur passion,

de leur animal favori. Ils pourront poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Ces animations coïncident en général avec les nourrissages.

Les participants se rendront compte aussi du rôle primordial que jouent les zoos dans la conservation des espèces et dans l'éducation du public. Ils parleront des espèces exotiques menacées. Il ne faut cependant pas oublier que même dans nos pays d'Europe, de nombreux animaux sont également en danger de disparition et que nous pouvons aider à leur conservation. Les jeunes seront ainsi sensibilisés à la préservation de la faune qui nous entoure.

#### Jeu de l'oie sportif

Toujours soucieux d'innover en proposant régulièrement des activités originales et inédites, il sera proposé un nouveau jeu nommé «jeu de l'oie sportif», activité physique basée sur le jeu de société traditionnel. Toutefois, le but de celui-ci est de répondre à des questions sur le sport ou de réaliser des épreuves ou défis sportifs, afin de progresser dans le jeu et atteindre la case finale synonyme de victoire. Divertissement garanti !

#### Renseignements :

**Maison Pour Tous de Beaulieu,  
2 place de Beaulieu,  
02 37 28 58 66.**

### Maison Pour Tous des Hauts de Chartres

#### > Lundi 7 avril

• **Matin :** accueil – jeux de société.

• **Après-midi :** futsal – bracelets brésiliens.

#### > Mardi 8 avril

• **Matin :** tournoi de billard.

• **Après-midi :** activités manuelle plastique fou.

• **Journée :** parc de Thoiry.

#### > Mercredi 9 avril

• **Journée :** «City Raid Andros». >

#### Jeudi 10 avril

• **Matin :** golf.

• **Après-midi :** golf.

• **Journée :** accrobranche à Comteville.

#### > Vendredi 11 avril

• **Matin :** base ball – atelier bois.

• **Après-midi :** cinéma.

#### > Lundi 14 avril

• **Matin :** activité manuelle.

• **Après-midi :** futsal.

• **Journée :** espace Rambouillet.

#### > Mardi 15 avril

• **Matin :** théâtre – hand.

• **Après-midi :** tournoi des quatre saisons.

#### > Mercredi 16 avril

• **Matin :** théâtre.

• **Après-midi :** aquaval.

#### > Jeudi 17 avril

• **Matin :** théâtre – multisports.

• **Après-midi :** atelier esthétique.

#### > Vendredi 18 avril

• **Matin :** atelier bois – BMX.

• **Après-midi :** atelier cuisine – multisports.

#### Renseignements :

**Maison Pour Tous des Hauts de Chartres,  
5 rue des Hauts de Chartres,  
02 37 23 40 70.**

## Maison Pour Tous de la Madeleine

- > **Lundi 7 avril**
  - **Matin** : accueil. • **Après-midi** : futsal.
- > **Mardi 8 avril**
  - **Matin** : stage de percussion et tournoi de billard.
  - **Après-midi** : activités manuelles.
- > **Mercredi 9 avril**
  - **Journée** : « City Raid Andros ».
- > **Jeudi 10 avril**
  - **Matin** : tournoi de jungle speed. • **Après-midi** : Aquaval.
  - **Journée** : domaine de Comteville.
- > **Vendredi 11 avril**
  - **Matin** : golf. • **Après-midi** : squash.
- > **Lundi 14 avril**
  - **Matin** : tournoi de ping-pong. • **Après-midi** : futsal.
  - **Journée** : sortie à Rambouillet.
- > **Mardi 15 avril**
  - **Matin** : stage de percussion, stage de théâtre.
  - **Après-midi** : tournoi de ping-pong.
- > **Mercredi 16 avril**
  - **Matin** : stage théâtre, activités manuelles.
  - **Après-midi** : aquaval.
  - **Journée** : visite de l'INSEP.
- > **Jeudi 17 avril**
  - **Matin** : stage de théâtre.
  - **Après-midi** : musée de l'école et escalade.
- > **Vendredi 18 avril**
  - **Matin** : golf. • **Après-midi** : bowling.

### Renseignements :

**Maison Pour Tous de la Madeleine,**  
mail Jehan de Dunois, 02 37 23 40 70

## Maison Pour Tous de Saint Chéron

- > **Lundi 7 avril**
  - **Matin** : inscriptions, accueil, activités.
  - **Après-midi** : foot en salle.
- > **Mardi 8 avril**
  - **Matin** : atelier bois. • **Après-midi** : piscine.
- > **Mercredi 9 avril**
  - **Journée** : « City Raid Andros ».
- > **Jeudi 10 avril**
  - **Journée** : Domaine de Comteville, accrobranche, VTT et Tir à l'Arc.
- > **Vendredi 11 avril**
  - **Matin** : swing golf. • **Après-midi** : BMX.
- > **Lundi 14 avril**
  - **Matin** : accueil, ping pong, baby foot, jeux de société.
  - **Après-midi** : foot en salle.
- > **Mardi 15 avril**
  - **Matin** : atelier bois. • **Après-midi** : tournoi des 4 saisons.
- > **Mercredi 16 avril**
  - **Journée** : visite de l'INSEP. • **Après-midi** : bowling.
- > **Jeudi 17 avril**
  - **Journée** : sortie à l'aquarium de Touraine.
- > **Vendredi 18 avril**
  - **Matin** : accueil libre. • **Midi** : repas avec les jeunes.
  - **Après-midi** : cinéma.

### Renseignements :

**Maison Pour Tous de Saint-Chéron,**  
2 rue de la Mare à Boulay, 02 37 35 77 27.

## Maison Pour Tous de Bel-Air

- > **Lundi 7 avril**
  - **Matin** : accueil, inscription, jeux intérieurs (baby-foot/billard/ping-pong/jeux de société).
  - **Après-midi** : futsal à Fulbert / accueil à Bel-Air.
- > **Mardi 8 avril**
  - **Matin** : stage percussion et accueil à Bel-Air.
  - **Après-midi** : cinéma.
- > **Mercredi 9 avril**
  - **Journée** : « City Raid Andros ».
- > **Jeudi 10 avril**
  - **Matin** : accueil.
  - **Journée** : un groupe au Domaine de Comteville et un autre groupe à Aquaval.
- > **Vendredi 11 avril**
  - **Matin** : swin golf, accueil à Bel-Air et atelier bois.
  - **Après-midi** : BMX.
- > **Lundi 14 avril**
  - **Matin** : accueil. • **Après-midi** : futsal à Fulbert.
- > **Mardi 15 avril**
  - **Matin** : stage théâtre (visite Doussineau) ; stage percussion et accueil à Bel-Air.
  - **Après-midi** : tournoi des 4 saisons de tennis de table.
- > **Mercredi 16 avril**
  - **Journée** : INSEP 3 jeunes de Bel-Air, tournoi à Bel-Air (invitation des autres structures).
- > **Jeudi 17 avril**
  - **Matin** : accueil, atelier Fréigny.
- > **Vendredi 18 avril**
  - **Matin** : accueil, préparation du repas.
  - **Après-midi** : bowling.

### Renseignements :

**Maison Pour Tous de Bel-Air, 4 allée du Berry,**  
02 37 21 06 28.

## Les vacances de Pâques au Forum

### Atelier fabrication de marionnettes

A partir de 6 ans.  
Du lundi 7 avril au vendredi 11 avril, de 14h à 17h.

### Atelier masque 3D

A partir de 8 ans.  
Du mardi 8 au vendredi 11 avril, de 14h à 17h.

### Atelier modelage terre

A partir de 6 ans.  
Du mardi 8 au mercredi 9 avril, de 14h à 17h.

### Initiation Electro dance

A partir de 8 ans.  
Le lundi 7 et mardi 8 avril ou le jeudi 10 et vendredi 11 avril, de 14h à 16h30.

### Atelier cirque

De 6 à 12 ans.  
Du lundi 14 au vendredi 18 avril, de 14h à 17h.

### Atelier collage feutrine

A partir de 6 ans.  
Du mardi 15 au mercredi 16 avril, de 14h à 17h.

### Préparation au Brevet des collèges

Du lundi 14 au vendredi 18 avril, de 14h à 17h.

### Renseignements :

**Forum, rue Maurice Hallet, 02 37 88 45 04.**

## L'enfance de l'art

**L'association « Les Toiles du Cœur » vient en aide aux enfants, grâce à des dons d'artistes. Chaque année une vente aux enchères doit permettre de récolter des fonds destinés à une association caritative.**

**L**a toute nouvelle association « Les Toiles du Cœur » créée en août 2007 propose aux artistes, amateurs et professionnels, de mettre leur talent au service de l'enfance. Les artistes sont invités à offrir une œuvre qui sera vendue lors d'une grande vente aux enchères officielle. L'intégralité des bénéfices aidera à financer un projet présenté par une association caritative destinée exclusivement à aider les enfants en souffrance. Premier projet auquel l'association « les Toiles du Cœur » souhaiterait participer : l'achat d'instruments de musique pour l'association ASPIC. « Les projets ne manquent pas » souligne Sylviane Allouat, la présidente. « Phare avec Julie, la Maison Soleil, les associations que nous aimerions aider sont nombreuses. Nous lançons donc un appel aux artistes. Nous avons besoin d'eux. Beaucoup ont déjà répondu présents, Eliane Vally, Moussa Tiba, Florence Chesneau, l'atelier Picot, Pierre Caillet, l'association les 3 R. Notre marraine est la peintre Michèle Battut. Mais l'association n'est pas réservée à des artistes peintres. Des sympathisants nous ont rejoint et des associations théâtrales nous ont fait don de leurs recettes. » Sylviane est prête à remuer ciel et terre pour convaincre les artistes de la rejoindre. Une motivation qu'elle puise dans ses souvenirs d'enfant adoptée et qui pourrait bien



**De gauche à droite : les membres du bureau Sylviane Allouat, Dominique Louis, Claire Dezerces, Emilie Couillard, Emilia Frias, Marie-Antoinette Martial.**

la conduire à élargir son action associative. « Nous voulons aussi contribuer à dynamiser la ville. »

La première vente aux enchères d'œuvres artistiques est prévue pour le mois de novembre et devrait avoir lieu au Manoir de Vacheresse-les-Basses, en présence d'un commissaire priseur.

**Pour rejoindre l'association ou pour faire don d'une œuvre :**  
**tél. 06 17 90 56 24.**

**Sylviane\_al@hotmail.fr**  
**<http://les-toiles-du-coeur.sosblog.fr>**



## Infos BIJ

### Opération Jobs d'été

Du 7 au 18 Avril (durant les vacances scolaires), le BIJ vous aide à trouver un job d'été :

- panneau d'affichage avec des offres de jobs d'été (dans l'agriculture, la restauration, l'animation, à l'étranger,...) ;
- distribution du guide «En piste! pour les petits boulots» ;
- aide aux CV et lettres de motivation (Point Cyb: espace internet et informatique) ;
- offre/Demande baby-sitting.

Le BIJ est un accueil libre, anonyme et gratuit, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Contact : Bureau Information Jeunesse,**  
**32, boulevard Chasles, 28000 CHARTRES. Tél : 02.37.23.42.32.**  
**Bij28@ville-chartres.fr - [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) rubrique «jeunesse».**

# Prestige et belles mécaniques



**Les 19 et 20 avril prochains, une centaine de voitures de collection et de prestige donneront rendez-vous dans le cœur de ville de Chartres. Ces belles anciennes embarqueront les amateurs pour un petit tour de la ville historique.**

**F**errari, Citroën, TrACTION, MG, Bentley, Jaguar, Peugeot, Delahaye, Lotus, Mathis ou Hotchkiss, autant de noms prestigieux pour ces voitures à bord desquelles vous pourrez vous installer les 19 et 20 avril prochains, pour parcourir les rues de Chartres.

En effet, après le succès rencontré lors des deux dernières éditions, le Rotary Club International de Chartres Deux Vallées et le Club Voitures Anciennes de Beauce ont décidé de reconduire l'opération « Balades en voitures anciennes » au profit d'associations caritatives et principales

lement «les Enfants des Carnutes», pour continuer à aider les enfants et leurs familles.

Les organisateurs, la municipalité et les propriétaires de voitures de collection vont ainsi, une nouvelle fois, unir leurs forces et leurs compétences pour faire de ce troisième rendez-vous un événement toujours plus fédérateur. De nombreuses entreprises locales ont aussi fait part de leur intérêt pour s'associer à la manifestation.

Pour pérenniser cet événement et en faire un rendez-vous encore plus important, les organisateurs ont sollicité des «parrains» prestigieux.

Dès 14 heures le samedi 19 avril et pendant tout le week-end, le public, après avoir admiré les nombreuses voitures exposées, pourra effectuer un tour de Chartres à bord de ces véhicules d'exception contre la somme de 5 euros par personne ou de 10 euros pour trois per-

sonnes : une manière originale de replonger au cœur de ses souvenirs en prenant place à bord des voitures de son enfance, ou tout simplement, pour d'autres, de découvrir de l'intérieur ses voitures d'antan que nos parents, grands-parents, voire arrière grands-parents conduisaient.

Un beau et grand rendez-vous à venir vivre et partager en famille.

Un club de propriétaires de Ferrari sera présent. Venez découvrir les anciens modèles de la «Scuderia».



## La Place aux jeunes



Il y a cinq ans, le Maire de Chartres invitait la famille Jallerat à ouvrir sa fameuse « Paulée des Vins de Loire » au public chartrain.

A la même époque, Jacky Baroche et la Commune Libre du village de St Brice lançaient le beau projet de planter une vigne sur le coteau derrière les Abbayes de St Brice.

Le « Rosé de Chartres » allait naître de cette initiative, et tenait l'an dernier la vedette du 4<sup>e</sup> Marché de la Paulée, place Billard à Chartres.

L'édition 2008, la 26<sup>e</sup> pour la Paulée et la 5<sup>e</sup> pour le Marché, permettra aux amateurs Chartrains de découvrir très convivialement quelques uns des meilleurs vigneron du Val de Loire et leurs vins.

### 2007 : un millésime révélateur

A côté des vedettes traditionnelles comme le Belge Bert Osterlinck, naturalisé angevin à Faye, le Marché du 20 avril « fera la Place belle » à une nouvelle génération de talents. Stéphanie Caslot, fille de Pierre, déclinera ses Bourgueil, qui sont pour l'amateur l'étalon de la qualité du millésime des vins rouges de la Loire.

Elle voisinera avec Thomas et Denis Gambier, de la même appellation.

Chinon, l'autre vignoble vedette de Touraine,

sera représenté par François-Xavier Barc, désormais aux commandes du célèbre domaine Jouget à Sazilly, en plein renouveau.

Les Saumurois ne seront pas en reste, représentés par Franck et Ingrid Bimont, et surtout par Arnaud Lambert, dont le Crémant et les Champigny sont en quelques années devenus des références indiscutables. Les amateurs de sauvignon trouveront leur bonheur dans les Sancerre d'Emmanuelle Meslot, comme dans les Reuilly de Nathalie Lafond. « Toute cette élite prouve la capacité de renouvellement et de régénération de toute une région et de ses familles vigneronnes », commente Bertrand Jallerat, bien placé pour vérifier cette vertu de transmission.

Chaque Paulée, rappelons-le, est placée sous la présidence d'honneur d'un grand chef français. Après le talent consacré d'Alain Senderens l'an dernier, c'est la « double étoile » montante d'Arnaud Lallement qui sera mise en lumière cette année. Il déléguera pour l'occasion sa table rémoise de « l'Assiette champenoise ».

Tous ces nouveaux talents n'ont pas eu trop de leur nouveau savoir-faire pour mettre au monde le millésime 2007, exposé aux caprices très humides et trop frais d'une météo difficile. Il leur aura fallu travailler beaucoup avant la récolte, attendre longtemps celle-ci, pour élaborer des vins trop rares. Leur vin dira le degré de leur mérite.

### Programme du 5<sup>e</sup> Marché de la Paulée

- 9h15-9h30 : rassemblement des participants place de la Porte Saint Michel
  - 9h30 : départ du défilé constitué de l'Harmonie municipale des Confréries invitées, d'un attelage, des membres de la Commune libre de Saint Brice.
- Le défilé empruntera le boulevard Chasles, la place du Général de Gaulle, la rue Colin d'Harleville, les rues Percheronne et de Bethléem, la rue des Changes.
- 9h55 : arrivée place Billard.
  - 10h : inauguration du 5<sup>e</sup> Marché de la Paulée par Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres. Accès du public à l'espace dégustation des Vins de Loire.
- Restauration possible sur le marché : produits locaux .  
Menu spécial Paulée proposé par les restaurateurs du quartier Billard -Cathédrale.
- Au cours de la matinée et de l'après-midi, promotion de la seconde cuvée du rosé de Chartres.
- 18h : Clôture du 5<sup>e</sup> Marché de la Paulée.

les **Comptoirs**  
de **Chartres**  
*le commerce d'une autre nature*

du vendredi **16**  
au dimanche **18**  
mai  
**2008**



Renseignements tél 02 37 21 90 99.  
ucia.chartres@wanadoo.fr



# Vos pompiers de demain se cultivent aujourd'hui...



**E**n juin prochain, l'association des jeunes sapeurs-pompiers de l'agglomération chartreuse fêtera ses dix années d'existence. L'occasion de revenir sur ces jeunes gens qui ont choisi d'occuper leurs loisirs de façon plutôt originale.

En France, ils sont plus de 28 500, désireux d'apprendre les gestes élémentaires de secours aux personnes, de s'initier aux rudiments de la lutte contre les incendies, de développer leurs aptitudes physiques et leur sens civique.

Créée en 1998, l'association chartreuse regroupe près de 30 jeunes garçons et filles âgés de 12 à 18 ans qui, tous les samedis après-midi, se retrouvent pour la séance

d'instruction théorique et d'entraînement sportif.

La formation dispensée à ces jeunes est en grande partie inspirée de la formation des sapeurs-pompiers volontaires et porte principalement sur l'acquisition de notions élémentaires sur le feu et les techniques d'extinction, la découverte et l'emploi du matériel de sauvetage et de lutte contre les incendies, l'apprentissage des gestes de premiers secours.

Le sport fait partie de chaque entraînement. Des séances de renforcement musculaire, de développement physique, de sports collectifs visent à préparer les jeunes aux diverses compétitions annuelles (cross countries, athlétisme, parcours du sapeur-pompier...) et

aux activités des sapeurs-pompiers.

Une part importante du programme est également consacrée à l'instruction civique. L'enseignement des valeurs qui portent la profession de sapeur-pompier est important pour ces jeunes qui revêtent aussi l'uniforme. C'est d'ailleurs fièrement qu'ils l'arborent lors des cérémonies officielles de commémoration.

En raison du programme à enseigner sur plusieurs années, l'association ne recrute que les jeunes gens âgés de 12 à 14 ans. De plus, pour des raisons pratiques et logistiques, elle limite volontairement son effectif à 30 adhérents. Les candidatures sont bien au-delà de ce chiffre et c'est pourquoi l'association organise chaque année des tests (théoriques et physiques) de recrutement.

Depuis 1998, l'association a recruté et formé près d'une centaine de jeunes garçons et filles. Parmi eux, plus d'un tiers a intégré les rangs des sapeurs-pompiers volontaires à Chartres ou dans d'autres unités opérationnelles d'Eure-et-Loir. Et en 2007, les deux premiers sapeurs-pompiers professionnels issus de l'association de Chartres ont été recrutés par le service départemental d'incendie et de secours.

A noter que les associations de jeunes sapeurs-pompiers ne sont pas des écoles de sapeurs-pompiers. Le métier de sapeur-pompier professionnel est accessible par concours à partir de 18 ans, et les sapeurs-pompiers volontaires peuvent être recrutés à partir de 16 ans sous conditions particulières.



## Jean-Louis GASNIER, Un pompier volontaire retraité passionné.

Pendant de nombreuses années, Jean-Louis GASNIER a donné une partie de son temps libre aux Chartreux en montant des gardes au centre de secours principal de Chartres. Mais la limite d'âge atteinte, il a bien fallu ranger les bottes au placard.

Animé depuis toujours par la flamme du bénévolat, c'est naturellement qu'il s'investi alors dans l'association des jeunes sapeurs-pompiers... dès sa création.

Depuis 10 ans maintenant, il est de tous les fronts : enseignement, accompagnement en compétition, etc...

et il a su se faire apprécier de tous, enfants et parents.

Cet engagement auprès des jeunes sapeurs-pompiers lui a valu d'être récemment décoré de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

## Quand la route de Napoléon passe par Chartres...



**D**ans la chaleur de juin 1811 la route est longue pour l'impératrice Marie-Louise qui a accouché trois mois plus tôt de l'Aiglon.

Les étapes successives s'imposent donc au couple impérial de retour de Cherbourg où Napoléon est allé inspecter les travaux du port et assister aux manœuvres d'une escadre. Après Alençon puis La Loupe, Napoléon et Marie-Louise s'arrêtent donc à Chartres le 2 juin vers 19 heures. Ils sont reçus avec tout le faste qui est dû à leur rang dans le Palais des Evêques, devenu à cette époque la Préfecture, aujourd'hui le Musée des Beaux-Arts.

Le 3 juin, Napoléon reçoit les édiles de Chartres avant de rejoindre le Préfet XYZ pour déjeuner.

Le lendemain matin, 4 juin à 7h30, Napoléon et Marie-Louise reprennent la route pour Saint-Cloud.

Afin de commémorer cette halte chartreuse, la Ville et les « Amis du patrimoine napoléonien » ont déposé une plaque au Musée des Beaux-Arts « dans le 4<sup>e</sup> salon, celui des réceptions privées du Préfet, car malheureusement

*nous n'avons pas retrouvé l'emplacement exact de la chambre », explique Mr Grand, vice-président de l'association nationale qui compte 800 membres.*

C'est dans ce salon, appelé aussi salon de Compagne, qu'eurent lieu les audiences particulières de Napoléon 1<sup>er</sup> lors de sa visite. On sait que pour cet événement la salle reçut un mobilier en acajou orné de bronze, entièrement nouveau.

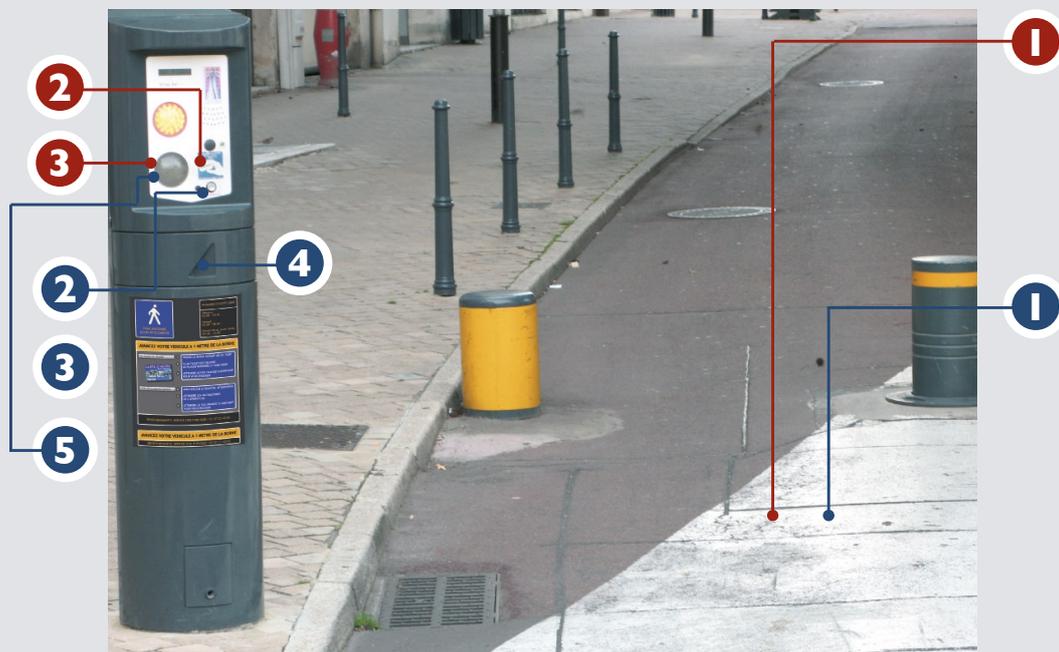
Au cours de cette journée inaugurale de la plaque commémorative, des étudiants de l'IUT avaient organisé un bivouac militaire de l'époque napoléonienne dans les jardins de l'Evêché. Des associations sont venues leur prêter main forte pour reconstituer des manœuvres et des tirs. Le public chartreain a ainsi pu découvrir la vie quotidienne des soldats de la Grande Armée.

### **Renseignements :**

**Les Amis du Patrimoine Napoléonien, tél 06 64 81 02 27.**



# La zone piétonne : mode d'emploi



## Qui peut entrer dans la zone piétonne ?

Les badges d'accès sont distribués aux résidents des voies concernées par le secteur piétonnier.

Les personnes non résidentes mais possédant un garage, une cour, ou un parking peuvent disposer d'un badge.

De même, les commerçants et les acteurs économiques, ayant leur local d'activité dans la zone peuvent aussi disposer d'un badge.

## Comment obtenir un badge d'accès ?

Le badge est à retirer auprès de la Police Municipale au service voie publique : Hôtel Maleyssie, 2 rue de Chanzy, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Il faut aussi se munir des justificatifs suivants :

- pièce d'identité récente,
- justificatif de domicile (un avis de taxe d'habitation ou de taxe professionnelle de l'année N-1, ou bien un contrat de location accompagné d'une quittance EDF, ou d'une facture France Télécom),
- photocopie de la carte grise du ou des véhicules,
- justificatif de vie en commun (dans le cas où il y a plusieurs véhicules).

Le badge est valable 1 an à compter de la date de délivrance.

### Pour utiliser votre badge

- 1 Avancez votre véhicule jusqu'à la boucle magnétique, à 1 mètre de la borne.
- 2 Présentez votre badge devant la zone de lecture représentée par l'image d'un badge. Patientez.
- 3 Le feu passe à l'orange clignotant, la borne est en position basse, vous pouvez avancer.

**Le centre d'appel est disponible 24h/24 et 7j/7.**

### Vous souhaitez pénétrer exceptionnellement dans la zone piétonne.

- 1 Avancez votre véhicule jusqu'à la boucle magnétique, à 1 mètre de la borne.
- 2 Appuyez sur le bouton pression pour entrer en contact avec le centre d'appel.
- 3 L'opérateur vous demande de justifier votre entrée dans le périmètre piétonnier.
- 4 L'opérateur vous délivre un ticket que vous devrez poser lisiblement sous votre pare-brise.
- 5 Le feu passe à l'orange clignotant, la borne est en position basse. Vous pouvez avancer.

**Rappelons que le bus du Relais des Portes s'arrête à présent près de l'office du tourisme et de la cathédrale, rue Percherone.**

# Résidents : la Ville simplifie votre stationnement

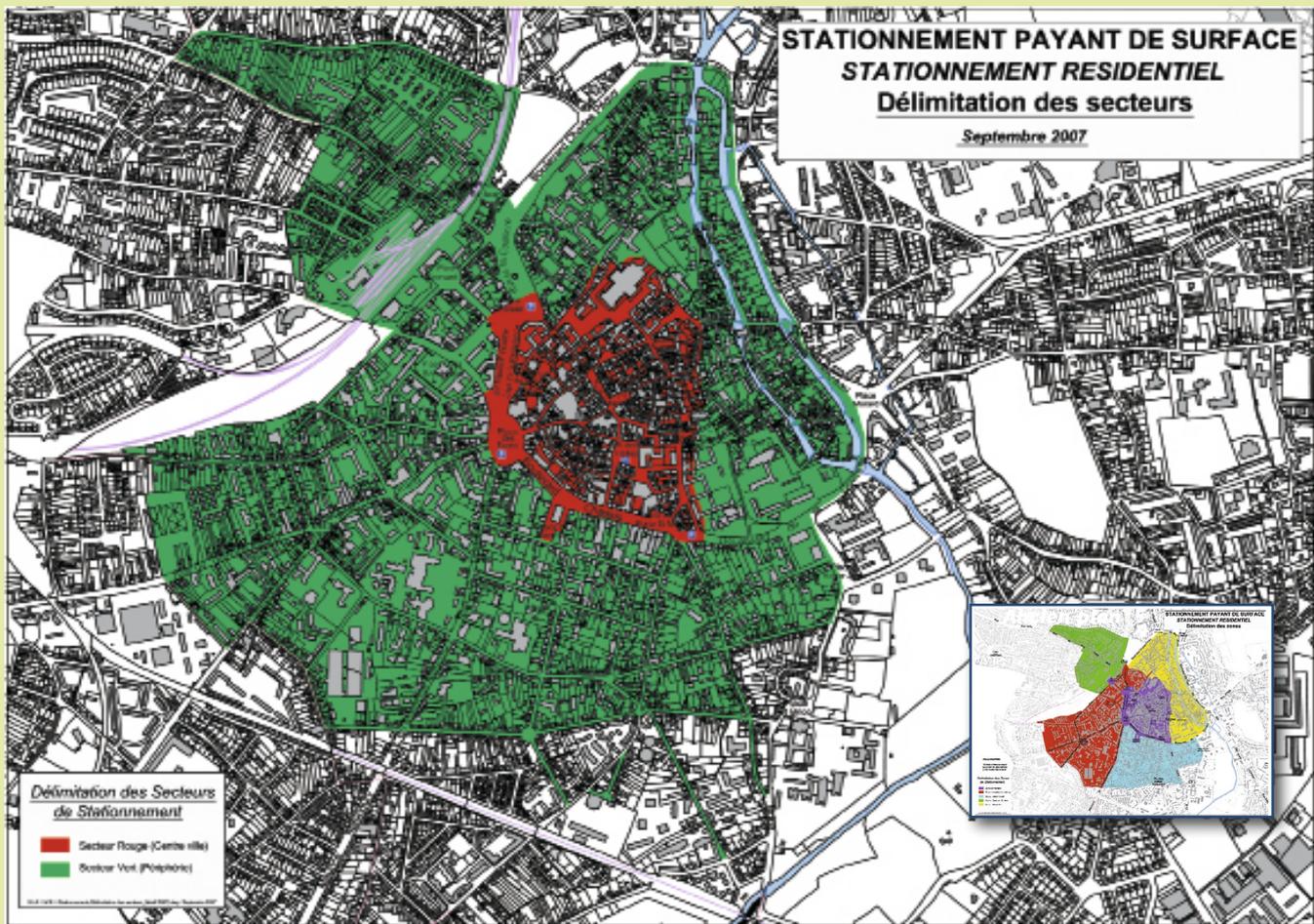


Figure 1

Depuis le printemps 2007, la zone semi-piétonne a été élargie. Ses résidents disposent pour 2008 (ils peuvent la demander dès début octobre 2007) d'une vignette bicolore rouge et vert (fig. 1) contre quadricolore précédemment (ancien secteur mauve).

Depuis septembre 2004, les résidents qui habitent le périmètre situé autour de l'hyper-centre piétonnier bénéficient d'un stationnement gratuit, grâce à des vignettes (bleue, rouge, jaune et verte) spécifiques à chacun de ces quartiers.



Figure 2

Les travaux du Cœur de Ville étant achevés, il a été décidé de simplifier le dispositif. Ces résidents bénéficieront d'une vignette identique, de couleur verte (fig. 2), leur permettant de stationner gratuitement dans tous ces quartiers précédemment distincts.

Rien ne change en revanche pour les habitants de l'hyper-centre piétonnier (vignette bicolore rouge et vert) qui peuvent stationner dans l'ensemble de la zone désormais verte.

Précision utile : tous les résidents concernés peuvent dès à présent renouveler leur vignette au titre de l'année 2008 et cela jusqu'au 31 janvier 2008.

Ces vignettes sont à retirer au Service Voie Publique – Hôtel Maleyssie, 2, rue de Chanzy, les mardis, mercredis, jeudis, et vendredis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

A cet effet, vous devrez vous munir impérativement des documents suivants :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile ou avis de taxe d'habitation de l'année N-1 ou contrat de location,
- photocopie de la carte grise du ou des véhicules,
- justificatif de vie en commun.

**Le service voie publique se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire au 02.37.23.42.83 ou au 02.37.23.42.72.**

# Les championnats de France de Taekwondo

**Les championnats de France Pomsé de Taekwondo, rendez-vous incontournable de la saison pour les athlètes, auront lieu le 19 avril à la Halle des sports Jean-Cochet.**

**Ces championnats feront suite aux championnats du monde organisés à Incheon (Corée) et aux championnats d'Europe qui se dérouleront à Antalya (Turquie).**

**C**hartres accueillera pour la première fois les championnats de France Pomsé de Taekwondo à la Halle Jean-Cochet, le samedi 19 avril. Les meilleurs athlètes seront au rendez-vous, dont Pascal Gentil, premier médaillé olympique français de Taekwondo, médaillé de bronze aux J.O. de Sydney en 2000. Roger Piarulli, président de la Fédération Française de Taekwondo, sera présent.

Parallèlement à ces championnats, trois compétitions sont également au programme : le critérium national technique «jeunes» regroupant des benjamins (9/10 ans), minimes (11/12 ans) et cadets (13/14 ans) ; le 2<sup>e</sup> critérium national technique : épreuve de Pomsé artistique, et casse (nouvelle compéti-

HoShinSoul pratique) ; le 2<sup>e</sup> critérium national handisports. «Il s'agit de la deuxième édition où nous intégrons l'handisport dans cette compétition.

La première fois, c'était en 2007 à Toulouse », précise Serge Monrose, président du C.R.T. (Comité Régional de Taekwondo).

Chaque épreuve se déroulera suivant un règlement spécifique, en élimination directe, la compétition handi-Taekwondo,

2<sup>e</sup> du genre, se déroulant sous forme d'une exhibition.

260 athlètes, issus des 27 comités régionaux et des DOM TOM, 80 coaches et entraîneurs, 12 membres du staff d'organisation fédérale et 35 juges nationaux et internationaux, sont attendus à Chartres. « 120 repas pour les officiels de la compétition seront fournis par le CRJS », indique Serge Monrose.

35 % des pratiquants de Taekwondo sont des femmes. En 2004, Myriam Baverel a remporté une médaille d'argent aux Jeux d'Athènes, mettant en lumière la mixité du Taekwondo français.

## Programme du 19 avril

8h30 : consignes aux athlètes et coaches.

8h45 : éliminatoires des championnats de France – critérium des jeunes (éliminatoires et finales).

13h : finales des championnats de France.

14h30 : épreuves de Pomsé artistique et Ho Shin Soul.

16h : cérémonie de remises des médailles.

## Sport olympique ouvert à tous

Art martial coréen ancestral, le Taekwondo «la voie des pieds et des poings» est un sport moderne introduit en France en 1969. Il s'adresse à tous dès l'âge de 5 ans sans limite d'âge. Plus de 30 % sont des femmes. Courtoisie, loyauté, persévérance, maîtrise de soi et combativité sont les valeurs du Taekwondo. Voie d'épanouissement pour



Plus de 30 % des licenciés sont des femmes.

ses pratiquants, le taekwondo cultive un esprit d'ouverture. Il devient sport olympique de démonstration en 1988 aux Jeux de Séoul, discipline olympique à part entière en 2000, et rassemble 124 athlètes aux Jeux d'Athènes en 2004.

**A la Halle des sports Jean-Cochet, le 19 avril.**

**Entrée pour les licenciés : 4 euros. Pour les non licenciés : 8 euros.**

## Pomsés

Les pomsés sont des combats imaginaires ou des combats contre des adversaires invisibles.

La pratique des pomsés permet d'évaluer son niveau technique et la précision de ses gestes. La respiration, la stabilité, la précision des mouvements et de rythme sont primordiaux pour exécuter correctement un pomsé. Les pomsés occupent une place importante dans les passages de grade, surtout dans les passages de «dan» des ceintures noires.

# Un événement national



## **L'UFOLEP fête ses 80 ans.**

### **L'occasion de commémorer cette grande fédération nationale et d'élire les membres de son comité directeur.**

Un peu d'histoire... L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique a été créée en 1928 au sein de la Ligue Française de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire, afin de répondre aux attentes d'une partie de ses adhérents.

Première fédération sportive multisports affinitaire (non scolaire) de France, l'UFOLEP présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain.

L'UFOLEP c'est 389 478 licenciés (tous âges, tous niveaux...) et 9 660 associations, des centaines de rencontres dans plus de 100

activités au niveau départemental, régional, national et même international, organisées chaque année sur toute la France.

Tous les sports sont représentés : foot à 7, cyclisme, cyclotourisme, V.TT, tennis de table, tir, pétanque, badminton, duathlon-vétoathlon, randonnée, cross, course pédestre, gymnastique, roller, tennis, activités d'opposition, char à voile, cerfs-volants, solex-mob, moto-cross, natation, golf éducatif, la liste est longue...

Une Assemblée Générale électorale permettra de renouveler complètement le Comité Directeur national.

Le temps fort de cette réunion sera la

célébration, en amont, des travaux de l'Assemblée Générale, du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement (Création au Congrès de Marseille en 1928).

La commémoration se fera autour d'une importante exposition, en présence d'invités qui ont marqué la Fédération (Elus, Sportifs...).

Ce sera aussi l'occasion de réunir, durant une journée suivant l'Assemblée Générale, l'équipe technique fédérale, composée de l'ensemble des cadres techniques nationaux, régionaux et départementaux, soit environ 110 personnes.

# Le City raid Andros fait étape à Chartres

**L**a Ville de Chartres, étape du City raid Andros, donne rendez-vous aux jeunes de 10 à 13 ans place des Epars, le mercredi 9 avril à partir de 9h.

Le City Raid Andros a pour thème cette année «Les jeux olympiques», clin d'œil aux jeux olympiques qui se dérouleront en août 2008 à Pékin, et le sport en général.

Chaque équipe (6 enfants et un adulte accompagnateur), dispose d'un plan de la ville, d'un programme de découverte des monuments, des sites historiques, des institutions sportives. Au cours de leur progression, les enfants doivent répondre à 40 questions portant sur les institutions, la culture, l'histoire, l'actualité... en passant par différents points de contrôle obligatoires.

**Information :**

**Direction de la jeunesse et des sports de la ville de  
Chartres**

**02 37 18 47 70**

**[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)**



## Concours de dessin : « Le vélo dans le futur »

**Le service de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Chartres organise un concours de dessin sur le thème «le vélo dans le futur», dans le cadre du Tour d'Eure et Loir cycliste, qui aura lieu le vendredi 13 juin 2008 à Chartres.**

**A**deptes des couleurs, du collage ou autres procédés, prenez vos crayons, vos pinceaux et exprimez-vous !

Un concours de dessin sur le thème «le vélo dans le futur» est ouvert aux enfants et adolescents chartains de 6 à 15 ans, selon trois tranches d'âge : 6-8 ans, 9-11 ans et 12-15 ans.

Le dessin sera réalisé sur une feuille de format A4. Les nom, prénom, adresse, date de naissance et numéro de téléphone devront être mentionnés au dos de la réalisation. Tous les dessins devront être déposés entre

le 6 mai et le 17 mai 2008 dans l'une des Maisons Pour Tous de la ville ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Le jury, composé d'Elus de la Ville de Chartres, d'organisateur du Tour d'Eure-et-Loir et d'animateurs des Maisons pour Tous, se réunira fin mai 2008 pour sélectionner les lauréats du concours par catégorie.

Les trois premiers dessins de chaque catégorie qui seront primés et les 20 premiers dessins de chaque catégorie seront exposés dans les Maisons Pour Tous en juin et juillet 2008.

Les auteurs  
du mois :  
**Cécile Jalaby**  
**Mathilde Fouquier**

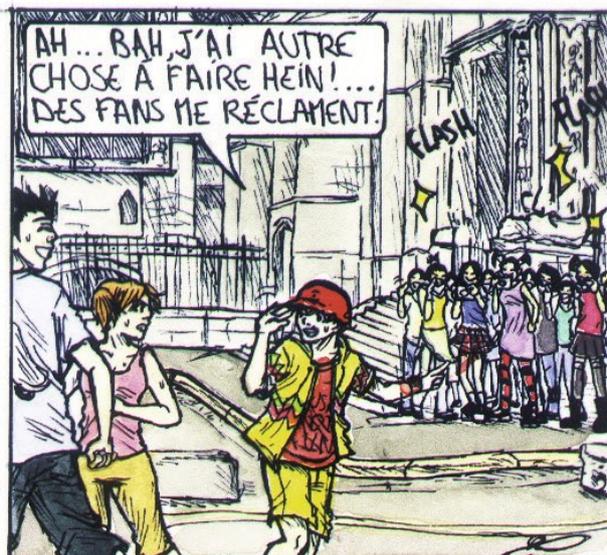
La BD du mois a été dessinée à quatre mains : Mathilde Fouquier, âgée de 17 ans et élève en terminale L option «arts plastiques». Elle se destine à des études supérieures d'art et a réalisé les dessins. Sa meilleure amie Cécile Jalaby, en terminale L, est venue y apporter sa touche de coloriste.



Cécile Jalaby



Mathilde Fouquier



# Un arbre insolite : l'Araucaria araucana

(ou pin du Chili)



**Araucaria araucana planté il y a 40 ans, dans le parc André Gagnon.**

**D**écouvert en 1795, l'Araucaria araucana est originaire du sommet des Andes de l'Argentine et du Chili.

Cet arbre très original, à la silhouette conique, avec un petit air « exotique » autrefois très populaire, était tombé dans l'oubli. Il semble séduire à nouveau les paysagistes. Dans les jardins privés ou publics, il sera installé solitaire, pour une mise en valeur optimale.

Réputé pour sa croissance extrêmement lente, cet arbre, dit-on, peut vivre 1000 ans. Dans nos régions, sa hauteur peut atteindre les 30 mètres, avec une envergure de 4m, et des branches qui sont parfaitement étalées à partir de la base du tronc. Leur longueur s'amenuise ensuite pour donner à l'arbre son allure conique.

Classé dans la famille des conifères, il a une écorce ridée évoquant une peau d'éléphant. Il possède un feuillage persistant vert foncé brillant dont les feuilles imbriquées les unes dans les autres sont très coupantes.

Il est présent dans nos régions même s'il craint les grands froids (-17°).

## Ses particularités

Il est bon de savoir, avant la plantation, que cet arbre est dioïque. Cela signifie que sa fructification ne peut s'effectuer que si l'on possède en même temps un pied mâle et un pied femelle.

Il faut le planter en terre riche, en terreau bien drainé, et ne pas hésiter à l'arroser copieusement en été.

Il préfère les situations ensoleillées mais apprécie les ambiances humides.

Cet arbre ne supporte pas la taille.

La pollution atmosphérique est une cause d'affaiblissement de l'arbre, avec pour conséquence la chute des branches à partir de sa base, malheureusement observable sur tous les sujets.



Ses feuilles imbriquées, acérés et piquantes rendant impossible toute ascension de l'Araucaria lui ont valu son surnom de « Désespoir des singes ».

Ses graines sont comestibles. Grillées, elles se consomment au dessert. D'ailleurs la légende voudrait que le botaniste britannique Archibald Menzies les introduisit en Europe à la suite d'un repas pris en Amérique du Sud.

## On rase gratis !



Par petits groupes, les jardiniers amateurs sont venus écouter les conseils de taille donnés par les bénévoles de l'association.

« *Il faut tailler dans le cours et dans le décours* », parole de jardinier ! « *Et il ne faut pas hésiter à tailler court !* » rajoutent les membres de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, qui ont accepté bénévolement de faire quelques démonstrations de sécateur. L'association qui réunit les amoureux de jardin, et qui est reconnue d'utilité publique depuis 1866, a ouvert début mars son jardin d'essai au public pour des séances gratuites de leçons de taille. Un professeur du lycée horticole du Château des Vaux est venu occasionnellement, et à titre amical, prodiguer aussi ses précieux conseils. Une cinquantaine de jardiniers amateurs se sont intéressés de près aux travaux de printemps qu'il est indispensable d'exécuter, afin que les arbres fruitiers, les arbustes et les rosiers donnent le meilleur en été. Certains se sont lancés et ont osé raser quelques rosiers qui donnaient pourtant déjà des signes annoncia-

teurs de jolis feuillages ! « *La taille permet de donner à l'arbre une forme et de maîtriser la fructification* », selon Jean-Louis Morineau, président depuis un an de la Société d'Horticulture.

L'association affiche de nombreux projets pour l'année. Elle organise pour ses adhérents, une centaine environ, des visites de jardins publics et privés, des voyages thématiques, des cours d'art floral et des conférences, en plus des démonstrations de taille et de greffe. Prochaine visite : le jardin de plantes aromatiques et médicinales de Varize.

« *Nous participons aussi au concours national des jardins potagers et à des concours de jardins d'agrément. Les jeunes jardiniers sont les bienvenus !* »

**Renseignements et adhésions :**  
**Société d'Horticulture**  
**d'Eure-et-Loir,**  
**39 avenue d'Aligre, 28000 Chartres.**  
**Tél : 02 37 23 70 69.**



# Le journal intime du sergent

**L**a jolie maison à colombages de la place de l'Étape-au-vin à Chartres attire les regards. Elle fut habitée au XVI<sup>e</sup> siècle par Jean Bouvart (1490/95-1561), « sergent royal au bailliage de Chartres », un officier de police. Cet homme ordinaire serait oublié s'il ne s'était fait une place dans l'histoire par l'écriture. En effet, ce sergent aimait écrire et tint un journal.

Lorsqu'il reçut de son père sa charge acquise par son grand-père, un laboureur aisé de Dammarie, la cité chartraine devint sa nouvelle patrie, espace protecteur quelquefois élargi par l'écho de la vie nationale. Exclu des officiers royaux faute d'instruction suffisante, Jean Bouvart reporta sur ses enfants ses espoirs d'ascension sociale : passer du statut d'« honnête homme » à celui d'« honorable homme ». En choisissant judicieusement les parains et en constituant des dots substantielles, il les intégra à la sphère des riches marchands et échevins par de beaux mariages. Spectateur des manifestations du pouvoir par profession, il en est aussi l'admirateur. La dureté de l'impôt l'indigne à peine, processions, fêtes liturgiques et entrées royales l'enchantent, supplices et exécutions lui semblent justifiés. Ainsi, en 1531 il relate l'exécution d'un homicide « mené es prisons de la Tour de Chartres, [...] condamné à avoir un poing coupé devant la Tour dudit Chartres et de là estre mené brusler tout vif ou Marché des Pourceaulx de laditte ville de Chartres ». En 1552-1553, resté catholique contrairement à la moitié de la magistrature chartraine devenue protestante, il évoque les bûchers sans répugnance : « fust brullée au Marché des Pourceaulx la demoiselle de Challet, hérétique » ; « furent brullés vifs et à petit feu deux méchants hérétiques ».

Différent de nous par sa sensibilité, celle de son temps, il se fait plus proche en relatant la vie de sa famille, de son quartier et de sa ville, l'augmentation du prix du blé et du vin, « grande pitié et perte pour tout le pauvre peuple », ou une levée d'impôt soulevant de « gros murmure par lesdits manans et habitans ».

**Juliette Clément,**  
**Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir,**  
**Directrice des Publications**  
**1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres,**  
**0237369193, sael28@wanadoo.fr**



La maison de Jean Bouvart, 8 place de l'Étape-au-vin, Chartres (cliché : E. Anthoon).



**Nicolas Balzamo**  
**« La vie de Jean Bouvart,**  
**Bourgeois chartrain du XVI<sup>e</sup> siècle**  
**D'après son journal (1521-1561) »**

Journal de Jean Bouvart, manuscrits SA 36 (fonds SAEL) et NA 285 de la Bibliothèque municipale de Chartres.  
Ouvrage publié et présenté par la SAEL le samedi 14 juin 2008 à 15 heures, à l'Hôtel de Ville de Chartres, Salon Marceau.

< La paroisse Saint-Michel (voir flèche sur la gravure), détail du « Siège de Chartres en 1568 », Musée des Beaux-Arts de Chartres (cliché MBA, fonds SAEL).

# La rue Hubert-Latham

**S**uite à un diagnostic, réalisé en juillet 2007 rue Hubert-Latham sur près de 11 000 m<sup>2</sup> destinés à une opération immobilière, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une fouille sur une surface de 1 800 m<sup>2</sup> où étaient concentrés la plupart des vestiges antiques détectés. Une construction majeure délimitant l'espace urbain à la période antique a été mise au jour.

## Un fossé qui délimite le territoire

Le vestige principal est un grand fossé, dégagé sur plus de 60 m de long, large de plus de 12 m à l'ouverture et profond de plus de 5 m. Son profil en V présente des parois à 45° (la pente côté ville est plus forte que la pente côté campagne). Généralement, ce type de construction est doublé d'un talus côté ville, constitué avec les matériaux extraits au cours du creusement du fossé (fig. 1). Ici, comme sur le terrain Doré, aucun vestige de ce talus n'est conservé.

Cette grande structure a les mêmes caractéristiques que la "circonvallation" découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur plus d'1,7 km, à l'ouest de Chartres. Elle a été fouillée ponctuellement en 1984, entre les rues Brossolette et de Reverdy, puis en 1996 rue de l'Épargne. Elle se poursuit donc sur l'autre rive de l'Eure, au bord du plateau qui domine la vallée, information qui était jusqu'à présent complètement inconnue des archéologues. Ce type de structure n'est généralement pas interprété comme une construction à vocation défensive, mais plutôt comme un symbole ostentatoire



Fig. 1 : Profil restitué du fossé et du talus

pour les populations qui l'ont construit et une limite franche du territoire, reconnue de tous.

On ne peut dater précisément la construction de ce fossé, mais il est encore utilisé dans le courant du I<sup>er</sup> siècle, voire dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Après cette date, il est abandonné et comblé de matériaux stériles argileux contenant de nombreux silex et des fragments de craie. Ces sédiments proviennent sans doute du talus qui a été arasé et déversé dans le fossé pour le combler

## Des vases cercueils pour des bébés

Sur les abords du grand fossé comblé, côté Autricum, ont été découvertes deux inhumations en vases cercueils de très jeunes enfants. L'un des vases a pu être daté de la



Fig. 3 : Ossements de chevaux avec connexions anatomiques partielles (la mire mesure 0,50 m).

## Un équarrissage de carcasses d'équidés

Dans le courant de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, le sommet du comblement du fossé est réaménagé partiellement en décharge d'équarrissage de nombreuses carcasses d'équidés (fig. 3) L'ensemble est peut-être abandonné définitivement à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

## Un espace de nouveau rural

Suite à l'apport de remblais d'égalisation à une époque indéterminée, tous ces aménagements disparaîtront complètement de la topographie locale pour laisser place à des parcelles cultivées en vignes. Ces dernières apparaissent encore dans le cadastre dit "napoléonien" daté de 1857 et une série de drains parallèles en témoignent, qui conservent la même direction que les limites des parcelles du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Texte : Pascal Gibut,**  
avec la collaboration d'Antoine Louis (topographe-dessinateur), Stéphane Hérouin et Dominique Joly, archéologues- Ville de Chartres - Service Archéologie



Fig. 2 : Le squelette de bébé dans le vase cercueil (en cours de fouille dans sa coque de plâtre).

# Le nouveau visage du Conseil Municipal

Les 43 conseillers municipaux ont élu le maire de Chartres et ses 12 adjoints lors du conseil municipal d'installation du 22 mars.



**Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres**

## Les adjoints



**Elisabeth Fromont,**  
1<sup>re</sup> adjointe (action sociale, solidarité, logement)



**Franck Masselus,**  
2<sup>e</sup> adjoint (finances et plan)



**Karine Dorange,**  
3<sup>e</sup> adjointe (affaires scolaires, jeunesse, sport et vie des quartiers)



**Michel Teilleux,**  
4<sup>e</sup> adjoint (urbanisme et grands projets)



**Isabelle Rault Brochet,**  
5<sup>e</sup> adjointe (culture et patrimoine)



**Daniel Guéret,**  
6<sup>e</sup> adjoint (fonctionnement et activité de la ville)



**Françoise Ferronnière,**  
7<sup>e</sup> adjointe (démocratie locale, citoyenneté et mémoire)



**Laurent Lhuillery,**  
8<sup>e</sup> adjoint (animation de la ville)



**Elisabeth Barrault,**  
9<sup>e</sup> adjointe (aménagement et travaux)



**Christian Gorge,**  
10<sup>e</sup> adjoint (communication)



**Isabelle Mesnard,**  
11<sup>e</sup> adjointe (cadre de vie)



**Patrick Géroutet,**  
12<sup>e</sup> adjoint (promotion et rayonnement de la ville).

## Les conseillers de la majorité



**Maria Chedeville**



**Alain Contrepois**



**Samir Bouzaiene**



**Janine Milon**



**Dominique Dutartre**



**Najia Essadki**



**Alain Malet**



**Jacqueline Elambert**



**Jean-Jacques Bourzeix**



**Anne Delcroix**



**Pierre Mayinda Zobela**



**Rémi Martial**



**Geneviève Cressan**



**José Rolo**



**Jacky Baroche**



**Marie-Sylvie Jouffrieau**



**Pascal Mallet**



**Daphné Behm-Williamme**



**Marie-Philippe Lachaise**



**Alain Pierrat**



**Isabelle Vincent.**

## Les conseillers de l'opposition



**Eric Chevée**



**Myriam Biyadi**



**Sidney Amiel**



**Nadège Gaujard-Leroux**



**David Lebon**



**Lucie M'Faddel**



**Noël Billard**



**Nicole Sirandré**



**Ghislaine Dané**

# Pour **toute** intervention technique de la Ville

Ayez le réflexe **44-44**

## par téléphone

Trous dans la chaussée, panneaux de signalisation hors d'usage, réparations dans une école, propreté dans la ville... **Pour toute demande d'intervention technique sur les bâtiments municipaux et sur la voirie et les espaces verts, les Chartrains doivent contacter au 02 37 88 44 44** le centre d'appel des services techniques municipaux qui du lundi au vendredi de 8 h à 18 h répond à ces demandes.

*Elles sont transmises au service responsable de l'intervention. Ce centre d'appel reçoit en moyenne 300 appels par semaine.*

## sur Internet

**Un nouveau service** vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la Ville. À présent **vous pouvez formuler vos demandes d'intervention technique** (bâtiments, voiries et espaces verts) sur le site Internet de la Ville :

**[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)**

Ce service est simple d'utilisation. Il suffit de remplir un formulaire à l'écran situé dans la partie « Services Citoyens ».

# Les maîtres verriers ouvrent leurs ateliers

L'activité du vitrail en région chartraine jouit d'une renommée nationale et internationale.

Comme chaque année depuis 10 ans, les ateliers des verriers de Chartres et d'Eure et Loir ouvrent leurs portes au public.

Artiste et artisans d'art, peintres et sculpteurs verriers font découvrir leurs réalisations et expliquent les techniques innovantes ou traditionnelles. Ils font partager leur passion pour le verre et le vitrail au sein de leurs ateliers les 26 et 27 avril.

**Renseignements tél : 02 37 26 39 70.**



## La liste des ateliers ouverts

### A Chartres

**Atelier Lorin Hermet Juteau (HJ)**, tél : 02 37 34 00 42  
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

**Atelier Picol (P)**, tél : 02 37 28 40 81  
Samedi et dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**Centre International du Vitrail (CIV)**, tél : 02 37 21 65 72.  
Samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

**La Galerie du Vitrail (GV)**, tél : 02 37 36 10 03.  
Samedi de 10h à 19h  
et dimanche de 11h à 13h et de 14h à 19h.

### En Eure-et-Loir

**Atelier Loire (L)**, tél 02 37 21 20 71.  
Samedi et dimanche de 14h à 18h.

**L'Antiquaire du Vitrail (AV)**, tél 02 37 21 90 50.  
Samedi et dimanche de 14h à 18h.

**Atelier Petit (9)**, tél 02 37 26 39 70.  
Samedi et dimanche de 14h à 18h.

**Atelier François Soleille (S)**, tél 02 37 52 93 44.  
Samedi de 10h à 19h et dimanche e 14h à 19h.

**Duchesne et Duchesne (D)**, tél 02 37 52 93 44.  
Samedi de 10h à 19h et dimanche de 14h à 19h.

10 SITES  
vous ouvrent  
leurs portes  
à Chartres  
et en Eure-et-Loir



Seul, entre amis ou en famille, laissez-vous accueillir et guider pendant ces deux jours dans les ateliers des maîtres verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir. Et découvrez les animations du Centre International du Vitrail, à deux pas de la cathédrale.

Vous trouverez ici les coordonnées de chacun d'entre eux, qui vous permettent un véritable parcours!

Association des Verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir  
Maison des Entreprises - CHARTRES  
Contact : Bertille HURARD au 06 86 27 36 51  
[www.verriers-chartres.fr](http://www.verriers-chartres.fr)

### Et aussi

**Bertille Hurard**, tél 01 39 14 47 39.  
Samedi de 10h à 19h et dimanche de 14h à 19h.

## La «Rose de Louis VIII» présentée au public



**La Rose de Louis de France, vitrail du chœur de la cathédrale, a été présenté au public avant sa repose.**

Sollicités par l'Association «Les Amis de la Cathédrale de Chartres», les Monuments Historiques et le Clergé de la cathédrale ont consenti à une opération peu courante : la présentation au public, dans la chapelle basse de la tour sud de la cathédrale, d'un vitrail du XIII<sup>ème</sup> siècle restauré, avant sa repose.

Une petite rose de deux mètres de diamètre présentée de telle sorte que chacun puisse en apprécier la technique et le dessin. Dès le lendemain, cette rose dont le centre représente le roi Louis VIII, fils de Philippe Auguste et père de Saint-Louis, en armure

et à cheval, a retrouvé sa place à 30 mètres de hauteur dans le chœur.

Déposée en mars 2004, sa restauration a été réalisée par l'atelier Anne Pinto, maître verrier à Angoulême, avec le concours financier des «Amis de la Cathédrale de Chartres», à hauteur de 30 000 euros.

Après la repose des trois grandes lancettes d'axe du haut chœur en 2006, la restauration des verrières s'est poursuivie en 2007 et en ce début d'année 2008, trois autres verrières restaurées ont retrouvé leur place, dont la Rose de Louis de France.

## Visiter Paris et la vallée du Loir

**Dans le cadre de journées d'études culturelles, le Centre International du Vitrail propose différentes visites d'application, sous la conduite de Maurice Régnier, directeur de recherche honoraire du CNRS.**

### **Jeudi 3 avril, de 11h à 13h : Paris, cité de l'architecture et du patrimoine.**

« Les grands programmes iconographiques sculptés de l'art roman et de l'art gothique » : Moissac, Autun, Vézelay, Conques, Chartres, La Charité sur Loire.

**15 euros par personne (entrée au musée non comprise), groupe limité à 10 personnes. Rendez-vous à 11h à l'entrée du musée.**

### **Mercredi 14 mai, toute la journée : Vallée du Loir.**

« Les fresques des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans les chapelles rurales de la vallée du Loir » : Vendôme, Montoire, Areines, Lavardin, Saint-Jacques-des-Guérets.

**20 euros par personne (voyage et déjeuner non compris), en groupe avec voitures individuelles. Départ de Chartres à 8h30, place de la gare. Déjeuner rapide pris en route.**

### **Vendredi 23 mai, de 11h à 13h : Paris, cité de l'architecture et du patrimoine.**

« Les grands programmes iconographiques sculptés de l'art roman et de l'art gothique » : Saint-Savin, Nohant, Saint-Chef, Tavant,



Fresque de l'église Saint-Genest à Lavardin (détail).

Saint-Aignan-sur-Cher, Saint-Sernin de Toulouse.

**15 euros par personne (entrée au musée non comprise), groupe limité à 10 personnes. Rendez-vous à 11h à l'entrée du musée.**

### **Mardi 3 juin, de 11h à 15h30 : Paris**

« L'architecture et l'art, de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle » : Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-

Geneviève (Paris 5<sup>e</sup>) ; Eglise Notre-Dame-de-l'Arche-d'Alliance (Paris 15<sup>e</sup>).

**15 euros par personne. Rendez-vous à 10h30 devant l'église St Etienne-du-Mont (bus 89 Panthéon ou Métro Cardinal Lemoine).**

**Renseignements et inscriptions tél : 02 37 36 03 88. mcxhcaquineau@free.fr**



## Stages d'anglais pour les élèves du secondaire

L'association des Amis des Jumelages organise un stage d'anglais pendant les vacances de Pâques, du lundi 14 avril au vendredi 18 avril, à l'intention des scolaires.

Elèves de seconde : de 9h à 10h30.

Elèves de 1<sup>ère</sup> et terminale : de 10h30 à 12h.

**Renseignements et réservations tél : 02 37 21 76 77.**



# Eaux souterraines et gestion de l'eau, le cas du nord de l'Eure-et-Loir

**Conférence,  
mardi 6 Mai 2008 à 20 h 30,  
par Laurent MAGNE,  
Hydrogéologue.**

**L**es eaux souterraines sont notre patrimoine vital. Dans le nord de l'Eure-et-Loir des sources contribuent à l'alimentation de la Ville de Paris. Etudiées depuis plus de cent ans elles gardent toujours une grande part de leur mystère.

Soumises à des pressions anthropiques de toutes sortes, celles-ci font l'objet d'une surveillance et de recherches constantes.

Comment dans ce milieu karstique, chaque jour, évolue la qualité de l'eau ?

Comment dans cet environnement impénétrable à l'homme l'eau peut elle devenir potable ?

Les ressources sont-elles inépuisables ?

Telles sont quelques-unes des questions que se pose l'hydrogéologue pour apporter des solutions à la protection de cette ressource.



**Centre universitaire de Chartres,  
21 rue de Loigny-la-Bataille  
à Chartres.  
Stationnement au parking «visiteurs »  
Entrée libre dans la limite des places  
disponibles**

**Renseignements :  
Muséum : 02 37 28 36 09  
& Centres.Sciences : 02 38 77 11 06**

## Le coin des philatélistes

**Quatrième volet de notre tour du monde philatélique : ce mois-ci, le tout premier timbre à sujet chartrain, chronologiquement s'entend !**



C'est en 1944, le 20 novembre très exactement, que la Poste émet une série de cinq timbres illustrés par des cathédrales françaises : Albi, Amiens, Angoulême, Beauvais et Chartres. Surtaxé au profit de l'Entraide Française, un organisme qui a remplacé le Secours National, le timbre chartrain représente la nef de la cathédrale et porte une valeur faciale de 80 centimes augmentée de 2,20 francs. Cette surtaxe faramineuse (presque 3 fois la valeur postale) fait que ce timbre n'a jamais décollé ! En conséquence, il a été rarement utilisé sur lettre. Si vous en trouvez une d'époque c'est le « jack-pot » ! Il n'a d'ailleurs été en vente que peu de temps aux guichets de la Poste, puisque retiré le 3 mars 1945.

Né sous le burin de Charles Mazelin, il fait partie des 1 275 000 séries imprimées et vendues ainsi. Ce qui fait qu'on le propose souvent en série complète, mais rassurez-vous, pour 2 euros vous emportez les 5 cathédrales, dont notre numéro 664 du catalogue !

Cercle Philatélique Chartrain. Jean-François Ressort. Tél : 02 37 28 45 74.

# Chartres en Amérique !

**Pour la 2<sup>e</sup> fois, Corinne Foulquier, Directeur de l'Office de Tourisme de Chartres, a participé aux Séminaires nationaux d'agents de voyages américains du 25 au 28 février dernier.**

Organisés par Maison de la France (l'organisme de promotion de la France à l'étranger), les séminaires se sont déroulés dans 3 villes de la Côte Est et du Midwest des Etats-Unis : New York, Washington et Chicago.

Chaque manifestation s'est déroulée dans un lieu prestigieux ou haut de gamme (Consulat de France à New York, Ambassade de France à Washington..) afin d'attirer un maximum de top agents, « la crème de la crème » des agents (comme disent les Américains en français dans le texte !).

Il s'agissait de « tradeshow », c'est-à-dire que les agents de voyages présents avaient été au préalable soigneusement sélectionnés (parmi les responsables des meilleures agences) avant d'être invités à participer au séminaire organisé dans leur ville.

Pour convaincre ou faire connaître la Destination Chartres, le Chartres Convention and Visitors Bureau (le nom officiel de l'Office de Tourisme de Chartres en anglais) disposait d'une table, et de supports de communication valorisant le patrimoine chartrois et son produit phare « Chartres en Lumières » : présentation powerpoint, fiches produits, documentation générale, le tout en anglais of course\* !

Au lendemain de la remise officielle des Oscars, couronnant la Française Marion Cotillard, Chartres, tout comme les 30 autres exposants français, a pu constater le regain d'intérêt des Américains pour la France et surfer sur la vague positive du réchauffement spectaculaire des relations franco-américaines.

Au total, ce sont plus de 400 agents qui ont répondu présents avec enthousiasme à l'invitation de la France.



**De droite à gauche : Pierre Vimont, Ambassadeur de France à Washington, Corinne Foulquier et Jean-Philippe Pérol, Directeur de Maison de la France Etats Unis.**

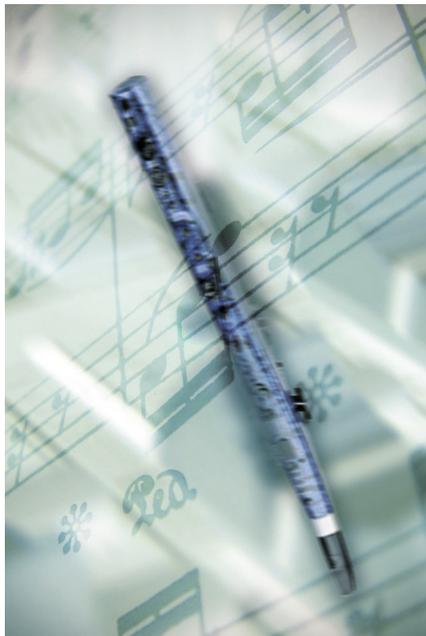
Outre les agents de voyages, la presse touristique américaine était également au rendez-vous : ainsi, Corinne Foulquier a décroché une interview sur une radio new-yorkaise, un focus sur « Chartres en Lumières » dans un magazine professionnel, et noué de nombreux contacts. D'ailleurs, se profile déjà un accueil de la presse américaine au mois de mai.

Il faut rappeler que la clientèle américaine constitue le 1<sup>er</sup> marché étranger à Chartres, et que, malgré la faiblesse du dollar, les touristes américains venant en individuels étaient en 2007 en augmentation à Chartres (+ 5,82%) à l'accueil de l'Office de Tourisme.

Sur le plan national, les Etats-Unis constituent le 2<sup>e</sup> marché du tourisme français, avec plus de 4 milliards d'euros de recettes pour la France (soit plus de 170 US \$ par personne/par jour).

\*bien sûr, en français

# Au programme ce mois-ci



## Une flûte... entre l'émotion du souffle et l'électronique du XXI<sup>e</sup> siècle

**Carte blanche au Conservatoire  
de Musique et de Danse.**

**Mardi 22 avril à 20h30.  
Durée 1h.**

L'homme et la machine. Il pourrait s'agir d'un débat crucial des temps modernes. Les sons surgissent, se complètent, se transforment. Le geste ancestral encore plus humanisé par le souffle, épouse la technique de la manipulation du son électronique dans une seule pensée musicale. Les deux pièces (dont une création mondiale) de deux compositeurs français parmi les plus remarquables de la scène internationale communiquent entre elles et inspirent l'interprète pour un commentaire improvisé qui découle naturellement après chaque œuvre, comme un besoin de perdurer ce qui a été accompli... mais l'expérience de la création instantanée veut à son tour se fixer et l'interprète même cède à l'exigence primitive de se « bâtir » son œuvre...

Un programme époustouffant dans lequel la frontière entre « musique contemporaine » et « musique moderne » tend à s'effacer.



## Tricoté

**Compagnie Käfig. Danse.  
A partir de 7 ans.**

**Vendredi 25 avril à 19h30.  
Durée 1h.**

Comment s'élabore un spectacle ? Quel est le travail de préparation ? Et le rôle exact du chorégraphe ?

Ces questions, Mourad Merzouki les a entendues cent fois. Venant d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, au cours des stages et des masterclasses donnés par sa compagnie, Käfig. Plutôt que de se livrer à une conférence, il en a fait la matière d'un spectacle. Tricoté, comme l'indique son titre, de tous les fils de son expérience depuis le succès de « Récital » présenté en 2006 au théâtre de Chartres.

## L'instruction

**Compagnie Lune blanche.**

**Mardi 29 avril à 20h30.  
Durée 2h40.**

En 1964, Peter Weiss suit le procès de plusieurs responsables du camp d'extermination d'Auschwitz. Un grand journal de Francfort rapporte quotidiennement les débats. Le procès rencontre un grand écho. Partant de ce travail journalistique, complété par les notes qu'il a lui-même prises, Weiss élabore son « oratorio en onze chants ».

Le texte singulier et fondamental s'appuie sur une réalité qui devient un poème au service de l'intelligence et de la réflexion.

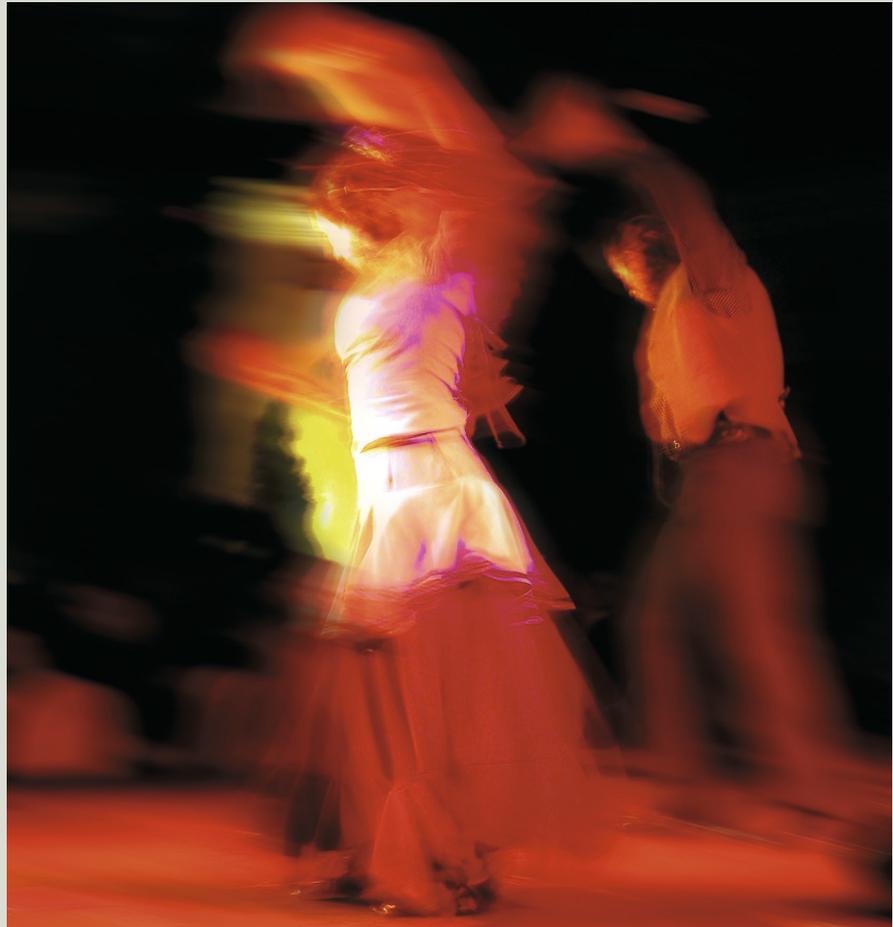


# Danse au Cœur

**E**n co-réalisation avec le Théâtre, « Danse au cœur » propose les rencontres nationales et européennes de Danse à l'école. Ces rencontres festives permettent à plusieurs centaines d'enfants, adolescents et groupes amateurs de France et d'Europe de présenter des fragments chorégraphiques sur scène en relation avec les créations de nombreuses compagnies professionnelles invitées.

Cette année « Danse au Cœur » en partenariat avec le Théâtre de Chartres, proposera des stages de pratique artistique en week-end et des paroles dansées.

**Renseignements tél 02 37 36 42 68.**



## Véra Valmont et Guy Bedos



**C**'est à l'occasion de la première soirée débat des Enfants du Paradis que je rencontre la réalisatrice Véra Valmont et Guy Bedos, pour le film « Survivre avec les loups », d'après l'histoire inventée par Mischa Defonseca. Choisie parmi 130 fillettes, Mathilde Goffart fait une composition remarquable. Guy Bedos, dans le rôle du grand-père nous rappelle qu'il est un comédien plein de charme. Les deux invités se sont prêtés de bonne grâce aux nombreuses questions du public.

## Jean-Marc Moutout et Bruno Putzulu

**D**euxième soirée débat autour de « La fabrique des sentiments », deuxième long métrage après « Violence des échanges en milieu tempéré » tourné à Chartres et ses environs. Jean-Marc Moutout nous entraîne dans l'univers d'une femme qui doit faire face à des déboires sentimentaux et des problèmes de santé. Très beau film. Bravo et merci à Christiane et Judith Reynaud qui nous font revivre de vraies soirées cinéma.

# Electre



**De Sophocle.**

**Nouvelle création  
d'Emmanuel Ray.**

**Répétition publique.**

**Avec Mélanie Pichot  
et Karim Hammiche.**

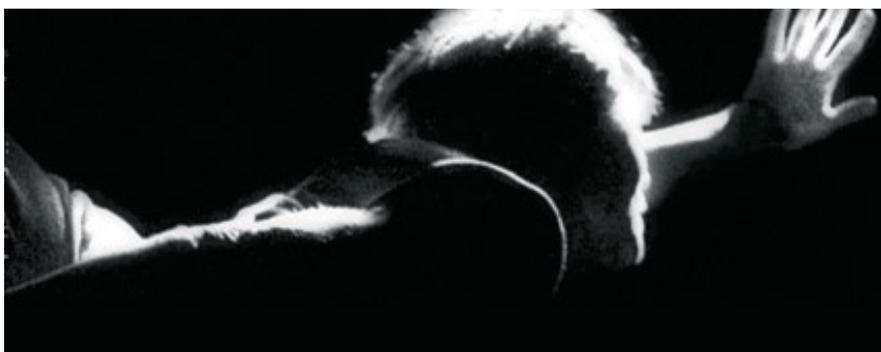
**Vendredi 2 et samedi 3 mai à 20h30.  
Dimanche 4 mai à 17h.**

Le Théâtre de Poche présente une répétition publique de son travail après 3 semaines de répétitions avec les comédiens et un peintre, une harpiste et un artificier.

Pour cette création, Emmanuel Ray a souhaité que le peintre Jean-Luc Maisière soit présent à chaque représentation. Son œuvre sera donc diffusée sur écran et servira de décor à la pièce.

Il s'agit d'une toile qui n'a encore jamais été vue du public et qui a donné l'inspiration au metteur en scène.

Cécile Corbel, harpiste, assurera l'accompagnement musical de la pièce et un artificier illuminera le spectacle au seul moyen de flammes : feux de bengale, bougies, torches, etc.



Au mois d'août, le Théâtre de Poche reprendra son travail de répétitions avant de partir jouer dans le Sud-Ouest. En octobre il sera de retour au Séminaire des Barbelés. Puis la pièce cheminera pendant l'été 2009 dans les vestiges des hauts lieux de la Résistance.

Electre, en effet, représente le symbole de la résistance face au pouvoir tyrannique. Elle pleure chaque jour son père tué par sa propre mère et combat pour garder vivant le souvenir de son père, en attendant le retour de son frère chargé de venger cette mort. On s'attachera aussi à l'étude psychanalytique du rapport mère/fille tout au long de cette pièce.

**TEP, Abbayes de Saint-Brice,  
2 rue Georges-Brassens.  
Tél : 02 37 33 02 10.  
theatre-en-pieces@wanadoo.fr  
www.tep28.com**

## Michel Thouseau Contrebasse-Danse

**Vendredi 25 et  
samedi 26 avril  
à 20h30.**

Michel Thouseau voyage sur un instrument unique au monde. C'est une contrebasse traditionnelle sur laquelle il a fait installer des cordes sympathiques. Il joue de cette contrebasse avec un archet, mais aussi avec le corps, la tâtant, l'interrogeant du genou ou du bassin, l'aimant ou la repoussant, la grattant et la caressant. Il la pose, s'en sert de caisse, de rien.

Il a coutume également de se livrer à des improvisations rythmiques en jonglant avec tous les timbres de la caisse de résonance. Calculant bien le temps que nous mettons, nous auditeurs, à entrer dans ce rituel, lorsqu'il sent que le temps est entré, il dé-

chire l'espace en reprenant les cordes de l'archet dans un lamento exceptionnel et déchirant.

Sur une syncope imperceptible, il danse, de tout son corps, on entend et on voit que ça joue. Il danse, il roule, c'est une forme de danse qui va vite mais dont les intentions extérieures sont ralenties. La façon qu'ont les planètes de sembler libres...

**Théâtre du Seuil,  
chapelle Saint-Julien,  
rue Saint-Julien.  
Informations et réservations  
tél : 02 37 36 89 30.  
www.theatreduseuil.com  
theatre.du.seuil@wanadoo.fr**



## Au Théâtre Portail Sud

### La nuit de Valognes



**De Eric-Emmanuel Schmitt  
Mise en scène Michel Crance.**

**Judi 3, 10, 17 avril ; vendredi  
4, 11, 18 avril ; samedi 5, 12, 19  
avril à 21h.  
Dimanche 6, 13, 20 avril à 16h.**

Une nuit dans un manoir perdu de Normandie, cinq femmes, anciennes amantes et victimes de Don Juan, se réunissent pour faire le procès de ce dernier. Elles veulent le condamner à épouser la dernière de ses conquêtes. Contre toute attente, Don Juan accepte...

Une suite contemporaine et surprenante des aventures de Don Juan. Une pièce réjouissante et émouvante qui donne un nouveau souffle au mythe de Don Juan et confirme le brio, l'aisance, le sens dramatique qui ont valu à Eric-Emmanuel Schmitt, l'un des écrivains les plus lus dans le monde, d'obtenir le Grand Prix du Théâtre de l'Académie française.

### Une vie sur mesure



**De et avec  
Cédric Chapuis,  
auteur et interprète de  
« Restons zen, chérie ».  
Mise en scène  
Stéphane Batlle.**

**Judi 24, vendredi 25, samedi 26 avril à 21h ;  
dimanche 27 avril à 16h ; mercredi 30 avril à 21h ;  
jedi 1<sup>er</sup>, vendredi 2, samedi 3 mai à 21h ;  
dimanche 4 mai à 16h.**

Adrien Lepage n'est pas un garçon comme les autres. Loin d'être idiot et attardé, il est juste...différent. Touchant de drôlerie et d'innocence, ce véritable « Forest Gump » vous dira tout de l'histoire de sa vie, intimement liée à celle de sa passion : la batterie...

Il vous fera une place dans son univers décalé où la musique est aussi importante que l'air qu'il respire. Un spectacle bourré d'humour et de tendresse à voir avec les oreilles.

**Théâtre Portail Sud, 8, cloître Notre-Dame  
Tél. 02 37 36 33 06. info@theatreportailsud.com**

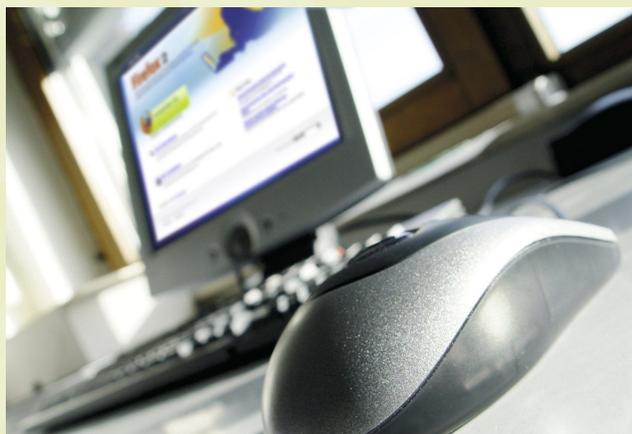
## Concert folk Urbain Lambert

**A**vant la sortie de son dernier album «La Nuit navajo», Urbain Lambert nous livre la primeur de ses nouvelles compositions. Cet artiste original conjugue la musique traditionnelle américaine avec des textes français bien ancrés dans notre réalité européenne. Le bluegrass, la country ou la musique cajun deviennent alors de merveilleux supports : un pont musical entre deux mondes qui ont une histoire commune. La musique américaine est aussi un peu la nôtre et Urbain Lambert le démontre avec talent.

**Médiathèque l'Apostrophe.  
Samedi 12 avril 15h30.  
Entrée libre dans la mesure  
des places disponibles.  
Renseignements : 02 37 23 42 00.**



## Exposition Informatique : vive la liberté



**Médiathèque l'Apostrophe, espace multimédia.  
Du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2008**

**C**ette exposition réalisée par la Ligue de l'Enseignement, Apitux et l'association Linux-Alpes contribue à faire connaître au plus grand nombre les possibilités offertes par le logiciel libre.

## Conférence Le Logiciel libre

**Médiathèque l'Apostrophe, Auditorium.  
Samedi 26 avril 15h30.  
Entrée libre dans la mesure des places disponibles.**

**L'**Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre (APRIL) présente l'histoire et l'évolution des logiciels libres.

La Direction Générale des Impôts, la Gendarmerie Nationale, l'Assemblée Nationale et de nombreux autres services ont peu à peu délaissé les logiciels propriétaires pour migrer vers les logiciels libres. Dans ce contexte, il est utile d'apporter un éclairage sur ces nouveaux outils peu connus. Cette conférence s'adresse à toute personne, même novice en informatique, souhaitant s'informer sur un sujet de plus en plus souvent cité dans la presse, à une époque où des procédures judiciaires opposent régulièrement l'Union Européenne et les grandes entreprises de l'informatique.



open source

# Des pages d'Israël

La littérature israélienne a été l'invitée d'honneur du Salon du livre de Paris en mars dernier. 39 écrivains, dont le prix Nobel de littérature Amos Oz, sont venus rencontrer leurs lecteurs. Pour beaucoup, ces auteurs écrivent en hébreu moderne mais de nombreuses langues sont utilisées, dont le français avec Yaël Dahan par exemple. L'activité littéraire est très intense en Israël et de nombreux romanciers ont acquis une renommée internationale : Avraham B. Yehoshua, Aaron Appelfeld, David Shahar, David Grossman, Shifra Horn.

## Pour les adultes



### Ode à la joie

de Shifra HORN  
Fayard 2007  
Yaël Maguid se dirige vers l'université de Jérusalem. Prise dans les embouteillages, elle joue à travers la vitre avec une fillette dans un bus. Quelques instants après, le bus explose. Ce roman traite du traumatisme lié aux attentats-suicides qui ont profondément marqué la société israélienne pendant la seconde Intifada.



### Voyage vers l'an mil

d'Avraham B. YEHOSHUA  
Calmann-Lévy, 1998  
En l'an 999, un opulent négociant juif de Tanger s'embarque pour une aventureuse expédition. Le but de son voyage : faire comparaître son neveu devant une cour de justice juive, à Paris, pour régler le litige qui les a séparés. L'auteur nous invite à une extraordinaire odyssee avec ce roman d'aventures bigarré, drôle et sensuel.



### Théra

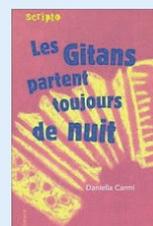
de Zeruya SHALEV / Gallimard, 2007  
Théra nous plonge au cœur des tourments, des sentiments multiples d'une femme qui a décidé de mettre fin à sa vie de couple. Alors qu'elle est prise entre l'incompréhension de sa famille, un avenir incertain et la culpabilité vis-à-vis de son fils, elle fait la connaissance d'un homme qui lui redonne l'espoir d'une famille unie...



### Dans la forêt profonde

d'Amos OZ  
Gallimard, 2006  
Dans un village maudit, encerclé de forêts profondes, déserté par tous les animaux, les habitants se barricadent, terrorisés par une créature mystérieuse. Mais surtout, ils gardent le silence et n'évoquent pas la vie d'avant. Pourtant, deux enfants vont tenter d'élucider ce mystère et pénétrer dans la forêt en dépit de l'interdit. Ce conte pour enfants et adultes empreint du folklore yiddish nous offre une magnifique parabole sur la tolérance.

## Pour les plus jeunes



### Les Gitans partent toujours de nuit

de Daniella CARMi  
Gallimard (Scripto), 2003  
Voici l'histoire d'une amitié entre Talya et Beky, placées toutes les deux dans un foyer en Israël. A la recherche d'un père, Beky se dit fille de gitans et aime raconter des histoires. Un jour arrive Kami, marchand de glaces, qui fait chavirer le cœur de Beky. Un roman fort, tout en sensibilité, où la réalité israélo-palestinienne rattrape d'un coup le cours d'une vie déjà difficile. A partir de 14 ans.



### Rachel vit à Jérusalem, Nasser à Bethléem

de Laure MISTRAL,  
illustrations de Sophie DUFFET / La Martinière (Enfants d'ailleurs), 2006  
Deux enfants font découvrir leur pays et leur culture. Rachel, jeune israélienne de 11 ans, vit à Jérusalem avec sa famille. Nasser, 13 ans, est palestinien et vit dans un camp de réfugiés près de Bethléem. La vie est difficile mais les deux enfants essayent de comprendre le conflit israélo-palestinien et souhaitent aussi que la situation change dans leur pays. A partir de 11 ans.

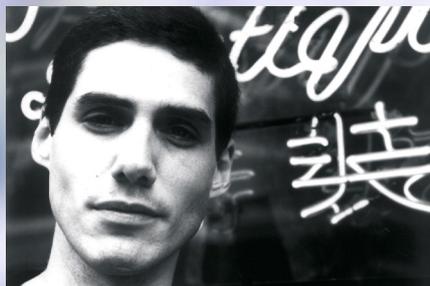
# Rencontres musicales électroacoustiques 2008

**Au programme de cette première édition des rencontres électroacoustiques organisée par « La Voix du Léopard », expositions, ateliers, conférences, projections et concerts.**

La musique électroacoustique sous-entend parfois des spécificités esthétiques souvent liées à la musique contemporaine. Aujourd'hui, le traitement sonore en temps réel est utilisé dans bien des styles de musiques actuelles. Si pendant longtemps, « musique populaire » s'opposait à « musique savante », de par les pratiques orales d'un côté et écrites de l'autre, ces deux mondes peuvent se retrouver autour d'outils et surtout d'un langage commun.

Le public est invité durant une semaine à découvrir les différents courants de la musique électroacoustique, en mêlant les différentes approches pour ainsi accentuer leurs points de convergence.

Des rencontres s'articulant autour de concerts, d'ateliers, de conférences, d'expositions, de projections, et surtout d'artistes aux itinéraires différents venant des quatre coins du monde.



## Le programme :

### AU COMPA

#### • Jeudi 24 avril

Conférence sonore « Parcours électroniques ».

14h30 : séance scolaire.

19h : séance tout public (entrée libre).

#### • Vendredi 25 avril

Conférence sonore « Musique(s) électroacoustique(s) : savante(s)/populaire(s) ? »

14h30 : séance scolaire.



19h : séance tout public (entrée libre).

21h : concert Eric Cordier et Seijiro Murayama (jp).

### A L'ETABLE A SAINT PIAT

#### • Samedi 26 avril

21h : carte blanche aux Bouchers Doubles.

### AU FORUM DE LA MADELEINE

#### • Vendredi 9 mai

18h : rencontre avec les artistes.

19h30 : apéro électro par l'association Contraction Mentale Sound Factory (Chartres).

21h Concert : Easy Crazy Big Band (France/Belgique) création ; David Shea (États-Unis) première européenne ; Satoko Fujimoto : dj STK (Japon).

#### • Samedi 10 mai

16h : conférence sonore « Parcours électroacoustiques ».

18h : rencontre avec les artistes.

19h30 : apéro électro par l'association Les Bouchers Doubles (Bonneval).

21h concert : Kasper T. Toeplitz (France) ; eRikm (France) création électronique et vidéo ; Clark Warp records (Angleterre).

#### • Dimanche 11 mai

16h : conférence sonore « Parcours électroacoustiques ».

18h : rencontre avec les artistes.

19h30 : apéro électro par l'association Suparty (Nogent Le Rotrou).

21h concert : Home Concept 9 (France) ; Christophe Gaurier création.

#### • Du 9 au 11 mai à partir de 14h

Installation sonore de Paul Laurent Images à écouter

Présentation du travail des élèves de la classe MAO du Conservatoire de Chartres

### AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE CHARTRES

#### Atelier MAO : Ableton Live 6.1 par Christophe Gaurier

1<sup>re</sup> partie : vendredi 9/5 de 14h à 15h30.

2<sup>e</sup> partie : samedi 10/5 de 14h à 15h30.

Inscriptions :

La Voix du Léopard : 02.37.32.31.57.

Participation : 10 €/1 séance – 15 €/2 séances

## Tarifs

Plein tarif : 10 €

Tarif réduit (- de 25 ans, étudiants,

demandeurs d'emploi, Rmistes) : 7 €

Tarif adhérent Voix du Léopard : 5 €

Tarif unique Compa : 5 €

Pass 3 J Forum : 20 €

Pass intégral (Forum + Compa +

Etable) : 25 €

#### Renseignements & réservations :

La Voix du Léopard 02.37.32.31.57

lezard28@wanadoo.fr

Fnac Carrefour magasins U 0892

68 36 22 (0.34€/min)

www.fnac.com

# Syrano entre en résidence

**Difficile de classer Syrano, jeune artiste chartrain, dans une catégorie. Et d'ailleurs pourquoi le faire ?**

**Syrano, écrit, compose, chante, dessine et rêve tout éveillé.**

**A**vec une écriture profonde et fine, largement inspirée des œuvres de Tim Burton, il mélange les genres et nous emmène dans son propre univers, à mi-chemin entre le monde onirique de l'enfance et celui réaliste des adultes. Rap, musette, violon, accordéon, guitare s'entremêlent pour composer un style qui n'appartient qu'à lui.

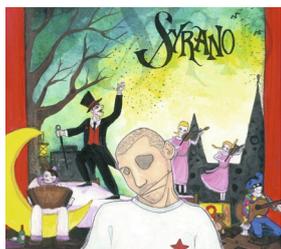
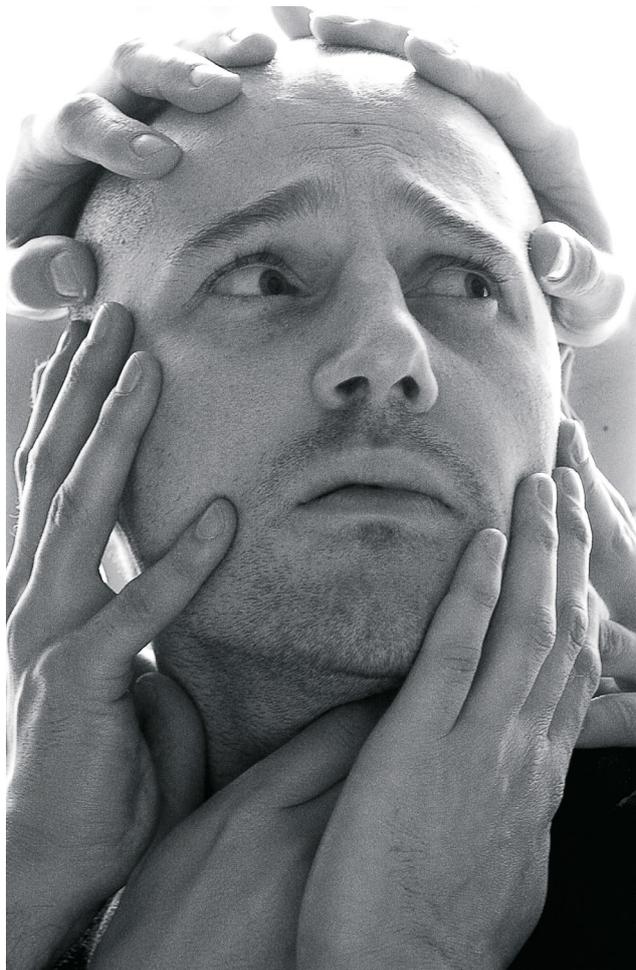
Originaire de Chartres, Syrano a commencé par le hip-hop. Il a ensuite travaillé avec des chanteurs de la région avec lesquels il a constitué le groupe « Excalibur ».

Il a fait ses premiers pas sur scène en première partie de Zebda et s'est fait repérer au Printemps de Bourges. Aujourd'hui il prépare son deuxième album.

La Ville de Chartres l'accueille en résidence à la salle Doussineau à partir du 28 avril, puis pour un grand concert, le 30 mai. En retour,

l'artiste maintenant confirmé, tend la main à un jeune talent de la chanson : Alesse, auteur-compositeur-interprète lèveïsois. Elle se produira en première partie de son spectacle.

Des ateliers et des rencontres avec les jeunes du quartier de la Madeleine seront organisés au cours de cette résidence.



## A prévoir en mai à Doussineau :

### Mad en Slam 2

**Vendredi 16 mai à 20h30.**

Deuxième rendez-vous Slam en forme d'invitation au voyage. Un travail se met en place : profession slammeur, « en mai fais ce qu'il te plait » une madeleine « mad » à savourer comme un peu de piment dans ses mots.

Scène ouverte aux breakers et aux slammeurs.



### Lunatics

**Mardi 20 mai à 20h30.**

Formation swing du Jim Murple Memorial, groupe connu pour son rock-steady jamaïcain, Lunatics donnera en version acoustique un moment unique de soul, chant et swing à la guitare.

### La Madeleine musicale

**Dimanche 25 mai à 17h.**

C'est l'ensemble Grimbert-Barré, exceptionnelle fratrie de musiciens, qui viendra partager la madeleine classique, en ce dimanche de fête des mères.



**Renseignements et réservations :**  
Direction des Spectacles et Animations de la Ville,  
tél : 02 37 18 47 60.

# Eugène Buland, peintre entomologiste

**S**i les œuvres de Buland sont remarquables, elles ne sont pas très nombreuses dans les collections publiques françaises : à peine une trentaine d'huiles sur toile, de dessins et de calques. Bien que peu nombreuses, elles n'en dégagent pas moins des qualités particulières.

En effet devant une peinture de Buland, nous sommes autant frappés par le rendu plastique quasi photographique que par les sujets contemporains abordés dans une neutralité, à priori parfaite. On parle souvent pour ce peintre d'hyperréalisme avant l'heure. Il est précis, voire percutant dans l'illustration de ses sujets.

**Exposition au Musée des Beaux-Arts,  
29 cloître Notre-Dame,  
du 1<sup>er</sup> mars au 18 mai.**

**Ouvert tous les jours  
sauf les mardi et dimanche matins.**

**Renseignements  
au 02 37 90 45 80.**



## Don au Musée des Beaux-Arts

# Une fontaine signée Vlaminck

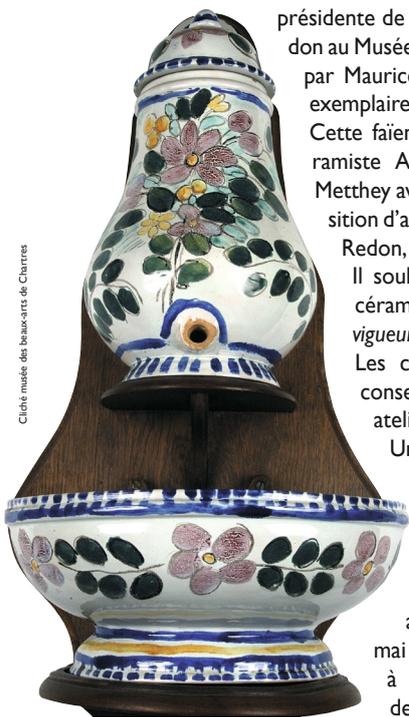
Le 13 mars dernier, Madame Lesieur-Toupet, ancienne présidente de l'association Maurice de Vlaminck, a fait don au Musée des Beaux-Arts d'une fontaine décorée par Maurice de Vlaminck. Il n'existerait que deux exemplaires de fontaine décorée par l'artiste.

Cette faïence a été réalisée dans l'atelier du céramiste André Metthey. En 1906-1907 André Metthey avait mis son atelier d'Asnières à la disposition d'artistes comme Bonnard, Derain, Matisse, Redon, Renouard et Vlaminck, parmi d'autres. Il souhaitait ainsi que la collaboration entre céramistes et peintres offre un « *renouveau de vigueur à la décoration sur céramique* ».

Les collections du Musée des Beaux-Arts conservent déjà deux vases produits dans cet atelier.

Un ensemble de 34 boutons, dépôt du Musée du Louvre, complète cet ensemble de travail sur la céramique que vient opportunément enrichir le don de la fontaine.

Cet objet sera présenté au Conseil artistique des Musées de France en mai prochain pour validation et inscription à l'inventaire du Musée des Beaux-Arts de Chartres.



Cliché musée des beaux-arts de Chartres

## Au Prieuré Saint-Vincent

# Aquatique Domine

**Rich, Sculpteur. Exposition de fin d'atelier.  
Du 18 avril au 18 mai.**

Rich accompagne des projets chartains depuis quelques années déjà.

Le Chemin de Mémoire inauguré en 2006 porte sa marque puisque les clous qui le jalonnent comme les médailles qui décorent les bornes explicatives des monuments portent sa signature.

Par ailleurs, l'atelier d'artiste de la rue Danièle Casanova l'a accueilli pendant deux ans: un atelier vivant où expositions, concerts, travail du bronze et création d'une très belle « *statue Aquatique domine* » ont animé le lieu.

L'exposition au Prieuré Saint-Vincent clôturera le travail réalisé à l'atelier d'artiste.

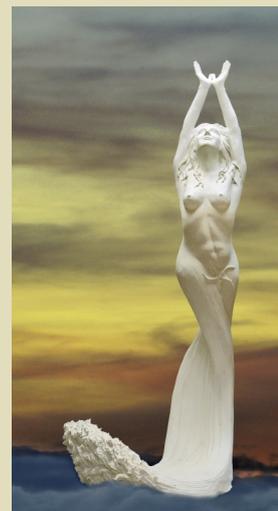
Enfin, Rich a été sollicité pour la création, en série limitée, d'un bijou « *oeil oudjat* » en relation avec l'exposition « *Bonaparte et l'Égypte* ». L'exposition « *Aquatique domine* » au Prieuré Saint-Vincent permettra de regrouper le travail de Rich, pour notre plus grand plaisir.

**Ouvert samedi et dimanche  
de 14h à 19h**

**et les 1<sup>er</sup>, 2, 8, 9, 12 mai.**

**Tél. 06 21 00 04 26.**

**art.rich@wanadoo.fr**



## Au Compa

Jusqu'au 13 avril 2008 :

### « Quand la banque fait campagne »

Exposition d'affiches et d'objets publicitaires issus du fonds des Archives historiques du groupe Crédit agricole SA, articulée au tour de 4 thèmes : D'une clientèle rare à une grande banque verte ? Une banque au service de l'agriculture ? Une relation de confiance ? Une banque attachée à un territoire ?

Jusqu'au 15 août 2008 :

### « Affiches de campagnes. Le rural et ses images, 1860-1960 »

Exposition visuelle et interactive de 200 affiches agricoles.

### Visiter le Compa en famille

Pour que petits et grands puissent découvrir le musée ensemble en s'amusant : jeux-parcours, audiovisuels, manipulations, conçus pour les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents.

### L'atelier du dimanche :

chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois, à 10h30, des ateliers de création pour apprendre de manière ludique en passant de bons moments en famille.

## 29<sup>e</sup> « Festival Historique International » aux Pays-Bas

L'association du Compa propose un voyage de 3 jours aux Pays-Bas, du 26 au 29 juillet 2008, pour participer au 29<sup>e</sup> « Festival Historique International » qui présentera des machines agricoles, des moteurs et des outils divers avec en vedette cette année, les tracteurs de la Société Française de Vierzon et les moteurs de la Société Bernard Moteurs.

**Renseignements :**  
02 37 84 15 00/02 37 84 15 19.

### Peinture et réalités

Le palmarès du 26<sup>e</sup> salon de Chartres qui s'est tenu à la collégiale Saint-André : Prix de la Ville de Chartres : Désiré Bardot (sculpteur, qui a reversé le montant de son chèque gagné à l'association « Les Toiles du Coeur »).

Prix du Lions Club : Véronique Soubotine (sculpteur).

Prix du Salon : Isabelle Nugues.

Prix de peinture : Nadine Le Quentrec.

Prix d'aquarelle : Nicolas Cailly.

Prix de technique mixte : Mathilde Bonbon.

Prix de sculpture : Renée Moal.

Prix du Public : Gallain (sculpteur).

**Renseignements tél. 02 37 30 79 36 ou 06 09 34 41 78.**

### Ciné Clap

Projections dans l'auditorium de la médiathèque le mardi 22 avril à 20h30 : « Profession : reporter » – Michelangelo Antonioni, Italie-France-USA-Espagne, 1975, 2h06.

## De fil en aiguille

Association loi 1901, créée en 1992. Réunions le jeudi après-midi, salle Jeanne d'Arc, 19 place du Grand Faubourg.  
**Renseignements tél 06 80 33 84 43.**

## Visites guidées de l'Apostrophe

Parcours commenté par un bibliothécaire du bâtiment, des collections et des services. Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois à 10h30 jusqu'en juin 2008.

Groupes : sur rendez-vous (tél. au 02 37 23 42 00).

Durée de la visite : 1h15. Départ de la visite depuis l'accueil du rez-de-chaussée.

**Renseignements tél : 02 37 23 42 00.**

## Mosaïques à Saint-Eman

Exposition « Entre la pierre et le concept », mosaïques de Jérôme Gulon, à la chapelle Saint Eman jusqu'au 22 juin 2008, du mardi au dimanche de 14h à 18h. Entrée libre.

## Le Printemps des Poètes

Le service pédiatrie des Hôpitaux de Chartres participe à l'opération nationale « Le Printemps des Poètes », jusqu'au 11 avril. L'association des bibliothécaires de l'hôpital intervient les mardis et jeudis dans le service de pédiatrie pour proposer des animations autour du livre aux enfants et adolescents hospitalisés. Jusqu'au 11 avril, des animations sont prévues autour de la poésie dans le cadre du « Printemps des Poètes ».

**Renseignements tél: 02 37 34 53 56.**

## Expo-vente de peintures

Au profit de l'Aide à l'Enfance du Vietnam, organisée par les ateliers de peinture de Nathalie Lefèvre, Catherine Protsenko, Eliane Vally et Catherine Lierman. Samedi 26 et dimanche 27 avril, espace Etienne Houvet, de 10h à 18h.

**Renseignements tél : 02 37 21 19 64 ou 06 34 90 08 61.**

## Permanences de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir

La permanence de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL) se tiendra à l'hôpital Louis-Pasteur, service du docteur Levecq au 5<sup>e</sup> étage, le mardi 6 mai, de 14h à 16h.

**Renseignements :**

**André Boireau au 02 37 31 49 34.**

**E mail : adel.diabete@wanadoo.fr**

## SOS Mucoviscidose

La mucoviscidose est une maladie encore incurable mais non contagieuse. L'association SOS Mucoviscidose apporte une aide morale aux malades et à leur famille ainsi qu'une aide sociale. Elle est autorisée à recevoir des dons et des legs déductibles fiscalement. Elle recherche des bénévoles et des correspondants locaux.

**Renseignements : SOS Mucoviscidose, tél. 01 64 63 15 04.**

**e-mail : sosmuco@wanadoo.fr**

**www.sosmucoviscidose.asso.fr**

## Pour arrêter de fumer

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Le mardi 6 mai 2008, samedi 7 juin, mardi 1er juillet.

**Renseignements et inscriptions au 02 37 30 31 05.**

## Diabète 28

Information et entraide. Permanences aux abbayes de Saint Brice (salle D5), jeudi 24 avril, jeudi 29 mai, de 14h30 à 16h30.

**Renseignements tél : 02 37 20 08 42.**

## Dépistage des cancers

La mammographie est prise en charge tous les deux ans par l'Assurance Maladie pour les femmes de 50 à 74 ans.

**Renseignements :**

**ADOC 28, tél 02 37 31 32 66.**

## Allo info familles.

L'UDAF d'Eure-et-Loir met à votre service «SVP familles» au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

## Permanences du Conseil Conjugal et Familial

La fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir organise les 1<sup>er</sup> vendredis et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois une permanence de Conseil Conjugal et Familial, assurée par Adeline de Wilde, professionnelle de l'écoute et de l'accompagnement soumise au secret professionnel. Espace de réflexion, d'information et d'orientation.

**Pour plus de renseignements et prendre rendez-vous, contacter Familles Rurales au 02 37 34 59 94.**

**www.famillesrurales.org/eure-et-loir**

## Permanences AFVAC 28

L'association des familles de Victimes des Accidents de la Circulation assure une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois, aux abbayes de Saint Brice, salle B1. Gratuit, avec ou sans rendez-vous.

**Renseignements tél. 02 37 36 04 04.**

## UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'association UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) d'Eure-et-Loir peut vous aider.

**Renseignements tél. 02 37 30 77 80.**

## Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale,...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000m<sup>2</sup>. Il est aménagé et comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide, ainsi qu'une tente de 120 m<sup>2</sup>.

**Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.**

## Permanences de l'écrivain public

Au Point Accès au Droit, le lundi de 10h30 à 12h (tél 02 37 21 80 80).  
A la MPT de la Madeleine, le lundi de 9h à 10h30, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (tél 02 37 88 45 04).  
A la MPT de Beaulieu, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30 (tél 02 37 28 58 66).

**Renseignements :**  
**Ass Forum de la Madeleine,**  
**tél 02 37 88 45 04**  
**ou 06 77 96 51 21.**

## La FNATH

L'Association des accidentés de la vie vous renseigne aux Abbayes de Saint Brice, 1 rue St Martin au Val ou par  
**tél : 02 37 91 04 27.**

## Aide et Action

Pour la défense du droit à l'éducation pour tous dans tous les pays, réunion le 1er samedi de chaque mois à 14h. Renseignements, discussions, parrainages.

**A l'Auberge de Jeunesse, 23 rue Noigre à Chartres.**

**Express**  
CONFÉRENCES  
DÉBATS

## Café philo

L'association «Y'a d'la joie» organise le prochain café philo au bar Le Parisien le samedi 12 avril sur le thème «Peut-on penser sans autrui ?».

**Contact Bertrand 06 80 40 93 41.**

## Café-bouquins

Au Café Le Parisien de 17h à 19h, 49 rue Noël Ballay à Chartres.

**Renseignements :**  
**G. DHONT 02 37 36 88 17.**

## Club Loisirs Culture

Conférence sur l'histoire de la gastronomie par Daniel Grand, mardi 27 mai à 14h30, salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

## Années 50, la rénovation du livre

Massin, graphiste de renommée internationale, présente l'évolution du livre au regard de son métier. Vendredi 4 avril 18 heures à l'auditorium de la médiathèque.

## Équitable et solidaire

Un salon festif au Compa. Une journée d'échanges, de rencontres et de découvertes autour des produits issus du commerce équitable et solidaire. Des conférences, des concerts, des ateliers pour mieux comprendre les enjeux attachés au commerce équitable et adopter de nouveaux comportements de consommation.

**Renseignements tél 02 37 84 15 00.**  
**www.lecompa.com**

## Autisme

De l'autisme aux troubles psychiatriques, par le professeur Alain Verloes, généticien à l'hôpital Robert Debré. Organisé par l'ASPIC (association du service de psychiatrie infanto-juvénile de Chartres). Vendredi 25 avril à 20h30, amphithéâtre du lycée Marceau (parking gratuit). Adultes 5€, étudiants, chômeurs 3€, adhérents 3€, entrée+adhésion 8€.

## Internet

Comment aider les jeunes à gérer au mieux leur temps et leur esprit critique face à Internet.

Débat organisé par l'UDAF, 21 avril à 18h, entrée libre, MPT de la Madeleine.

**Renseignements tél : 02 37 88 32 57**  
**ou 02 37 88 45 04.**

## Salon de l'édition scolaire et du multi-média

Ouvert aux enseignants et au public pour découvrir les nouveautés de l'édition scolaire. Organisé par le C.D.D.P d'Eure-et-Loir et la F.O.L.

**Ouvert de 9 h à 17 h 30**, il rassemblera une centaine d'exposants.

Le matin deux prix seront décernés : Le prix écolaire et le web Tour d'Eure-et-Loir.

L'après midi des auteurs présenteront des ouvrages édités par le C.R.D.P du Centre.  
**A Chartreexpo, le 28 mai prochain.**



**Express**  
SPORTS/LOISIRS

## Cours de langues

Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien, Japonais, Portugais, Russe, Baby-school (enfants de 4 à 8 ans), Français Langue Étrangère..

**Pour tous renseignements et inscriptions :**  
**Secrétariat de l'Association des Jumelages :**  
**2 rue Chanzy, Chartres,**  
**tél 02 37 21 76 77.**

## Ateliers Art du cirque

Disciplines circassiennes : équilibre sur objets, jonglerie, acrobatie, expression artistique. Gymnase Sainte Agnès, 17 rue Chanzy, tous les lundis de 17h à 18h30 (6-9 ans) et de 18h30 à 20h (9-12 ans).

**Renseignements tél : 06 20 35 10 81**  
**ou lecirqueequilibre@yahoo.fr**

## Tai Chi Chuan

Séances publiques au parc André Gagnon tous les 2<sup>è</sup> dimanche du mois (sauf congés scolaires) entre 10h et 11h30. Cours hebdomadaires à la MPT du Pont Neuf. Stages au CRJS.

**Renseignements,**  
**tél: 02 37 91 11 31**  
**ou 06 81 28 43 22.**

## Parcours du Cœur

Samedi 26 avril, jardin du bord de l'Eure, départ à 14h30 précises. Organisé avec l'Horizon de Beaulieu, Diabète 28, la Croix Rouge et le CESEL.

**Renseignements : Club Cœur et Santé du Pays Chartrain,**  
**tél 02 37 25 32 50 ou 02 37 26 85 89.**



## Pour Ingrid Betancourt

La Ville a déposé un registre à l'accueil de l'Hôtel de Ville, destiné à recueillir les signatures des personnes soucieuses de se mobiliser pour la libération d'Ingrid Betancourt, otage franco-colombienne, détenue par les FARC depuis le 23 février 2002. Plus de 500 signatures ont été enregistrées à ce jour à l'Hôtel de Ville.

## L'association « Rechèvres Bas Menus Animation » organise :

Le 6 avril à 12h30 : un repas « coq au vin »  
tarif adulte : 15 euros, enfant : 10 euros.  
Du 7 au 11 et du 14 au 18 avril : un stage poterie pour les 8/15 ans de 14h à 17h  
tarif : 55 euros la semaine. Goûter offert.  
Pour les non adhérents : carte en sus 5 euros.

**Renseignements et inscriptions à la Maison pour Tous de Rechèvres,**  
**tél. 02 37 21 33 76.**

# Les permis de construire

## Déclarations de travaux déposées

M. POMMEREAU	49 RUE NICOLE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M. CHEVALIER	15 RUE CEZANNE	MODIFICATION DE FACADE
M. CARIS	12 RUE SAINT MAURICE	RAVALEMENT DE FACADE
M. CARIS	FERME DU PETIT ARCHEVILLIERS	DEPLACEMENT D'UN ABRI DE JARDIN
MME LECOMTE LYDIE	168 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE CLOTURE
M. POTHIER PHILIPPE	11 RUE DE LA COURONNE	CREATION D'UN AUVENT
M. COUGOUREUX	52 RUE DE LA FOULERIE	CREATION D'UN AUVENT
M. JEANJEAN	23 RUE DEVARIZE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M.MME BOUCHER	7 RUE DU PETIT ORME	CREATION D'UNEVERANDA
M. CHATIN	2 RUE DU MASSACRE	HABILLAGE DE DESSOUS DE TOIT
BANQUE POPULAIRE VAL DE France	AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS D' AFN	MODIFICATION DE FACADE
M. BAUCHER PHILIPPE	13 RUE DU CLOS DU FOUR	TRAVAUX D'ISOLATION
M. BANEL DIDIER	25 RUE DES GRENETS	TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN APPARTEMENT
M.VIVARES	74 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME TOURADE	35 RUE DE LA BRECHE	RAVALEMENT DES FACADES ET PEINTURE DE MENUISERIES EXTERIEURES
M. BOUTHELLIER	65 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX DE COUVERTURE
M. CHARVERIAT	63 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX DE COUVERTURE
M. PIZZOL	15 RUE SERPENDE	MODIFICATION DE FACADE
M. LEREAU DIDIER	12 RUE AUGUSTE GANOT	RAVALEMENT DE FACADE ET POSE DE VOLETS ROULANTS
M. CALAIS	29 RUE FLORENT D'ILLIERS	MODIFICATION DE FACADE
MME DESDOIGTS	66 RUE CHANZY	PEINTURE DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME CAURETTE	10 RUE CHANZY	RAVALEMENT DE FACADE
M. COSSON	18 RUE DE REVERDY	TRAVAUX D'ISOLATION ET POSE DE VOLETS ROULANTS
MME CARNIS	28 CHEMIN DES PETITES PIERRES COUVERTES	CREATION D'UN PREAU
CITYA-CHAPET-FROMONT	2 ET 4 RUE SAINT MICHEL	RAVALEMENT DE FACADE
SA AMB	9 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE
SA ORPEA	PLACE DROUAISE	DIVISION PARCELLAIRE
M. ROQUAIN	4 RUE DE LA MARE AUX MOINES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M. MERALI	34 AVENUE AMBROISE PARE	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET VOLETS ROULANTS
MME LEMARCHAND	14 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M. MOINEAU	9 RUE DU GRAND SENTIER	DIVISION PARCELLAIRE
M. MARTINEZ FRANCISCO	97 RUE DE RECHEVRES	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M. MICHEL	97 RUE GABRIEL PERI	DIVISION PARCELLAIRE
MME POILLY	53 BIS RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
SCI LAURISA	5 RUE RABUAN DU COUDRAY	RAVALEMENT DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	IMPASSE DU TRIPOT	RESTAURATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT
SARL CINE RESTO	7 A 11 RUE SAINT MICHEL	MODIFICATION DE FACADE
M.VAN ACKER	17 RUE VINTANT	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
ARIANE	39 RUE DES CHANGES	RENOVATION D'UNE FACADE COMMERCIALE
M. RESSORT	13 AVENUE NEIGRE	CONSTRUCTION D'UNEVERANDA
M. BOU-SAHLA	12 RUE DES DRUIDES	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI MUSIQUE ET DANSE	8 RUE DES BEGUINES	REFECTION D'UN MUR DANS LA COUR ARRIERE
M. KLERYKOWSKI JEAN	63 RUE HENRI DUNANT	CONSTRUCTION D'UNEVERANDA
M. BOULAY	8 PLACE ANATOLE FRANCE	RAVALEMENT DE FACADE ET RENOVATION DES VOLETS

## Déclarations de Travaux délivrées

M. GERNEZ XAVIER	2 ET 4 SENTIER DU CLOS VERT	DIVISION PARCELLAIRE
MME BES	5 IMPASSE DU HAMEAU DES JUBELINES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHATEL	4 RUE DE LA CROIX BONNARD	DIVISION PARCELLAIRE
LCL I PLACE DES EPARS	RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES	
SCI DES FILEURS	11 RUE DES FILEURS	REPLACEMENT D'UN PORTILLON PAR UN PORTAIL
M. THURIET	41 ET 43 RUE DES CHANGES	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
M. DROMER JEAN-LOUIS	58 RUE DU GAL PATTON	CONSTRUCTION D'UNEVERANDA
SCI DUAR	86 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DIVISION PARCELLAIRE
M. MARVIN	10 RUE DU 14 JUILLET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M. LELIEVRE	11 RUE CHANTAULT	REFECTION D'UN MUR RUE AVEDAM
M. MEUWES	52 RUE DU GENERAL PATTON	TRAVAUX DE COUVERTURE

### Déclarations de travaux délivrées

VILLE DE CHARTRES	BOULEVARD DE LA COURTILLE	CONSTRUCTION D'UN SANITAIRE PUBLIC
MR SOULARD FRANCK	58 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M. CINTRAT	5 BIS RUE DIEUDONNE COSTES	AGRANDISSEMENT DE FENETRE
M. PICHOT CLAUDE	25 RUE DES GRENETS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME BINET	94 RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX DE RAVALEMENT
MME POMMARD	38 RUE DU CLOS DU FOUR	TRAVAUX D'ISOLATION
M. PERRAULT	31 RUEVINTANT	RAVALEMENT DE FACADE
M. MARTIN	3 RUE GUTENBERG	RAVALEMENT ET ISOLATION DE FACADES
M. MORDELET	41 RUE GUYNEMER	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME GONTIER	41 RUE DE LA BRECHE	TRAVAUX DE RAVALEMENT
CITYA	17 RUE DES JUBELINES	POSE D'UN PORTAIL AUTOMATISE
M. PIAU	7 RUE DES FLEURS	RAVALEMENT DE FACADE
M. CHEVALIER	15 RUE CEZANNE	MODIFICATION D'UNE FENETRE EN PORTE FENETRE
M. LALLEE	4 BIS RUE DE LA BRECHE	RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
M. CARIS	FERME DU PETIT ARCHEVILLIERS	DEPLACEMENT D'UN ABRI DE JARDIN
M. JEANJEAN	23 RUE DEVARIZE	POSE DE CHASSIS DE TOIT

### Permis de construire déposés

S.A.E.D.E.L.	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE (PC MODIFICATIF)
MR RANGE GREGOIRE	6 ET 8 RUE DU PONT SAINT HILAIRE	REHABILITATION D'UN ANCIEN LOCAL ARTISANAL (PC MODIFICATIF)
ASS. MULTICULTURELLE CHARTRAINE	117 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL ET CULTUEL (PC MODIFICATIF)
SCI CHALEX	RUE HENRY MACE	CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE (PC MODIFICATIF)
M.MME BOULAS	33 BIS RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
SCCV LES HAUTS D'ISIDORE	38 RUE RAYMOND ISIDORE (ILOT SUD)	CONSTRUCTION DE 87 LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
SCCV LES HAUTS D'ISIDORE	38 RUE RAYMOND ISIDORE (ILOT NORD)	CONSTRUCTION DE 64 LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
SARL DE LA RUE DU DOCTEUR BAUDIN	9 BIS RUE DE LA CROIX JUMELIN	TRAVAUX D'EXTENSION
MR CHERTIER GILLES	84 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
VILLE DE CHARTRES	RUE DES BLOTTES	CONSTRUCTION D'UN LOCAL CHAUFFERIE
MR BERNARDIN JACQUES	41 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE DEMOLITION ET D'EXTENSION
MR RANGE GREGOIRE	6 ET 8 RUE DU PONT SAINT HILAIRE	CHANGEMENT D'AFFECTATION ET MODIFICATION DE LOCAUX
SA SAROS	AVENUE FRANCOIS ARAGO	CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT
INSTITUTION NOTRE DAME	2 AVENUE BETHOUARD	CONSTRUCTION D'UN PREAU
SCI MGN	6 RUE MENDES FRANCE	REAMENAGEMENT INTERIEUR AVEC CREATION DE 9 LOGEMENTS ETUDIANTS
M. LLEDO GUY	93 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE AVEC GARAGE
SARL A'PROMOTION	RUE JOSEPH FOURIER	CONSTRUCTION NEUVE DE BUREAUX
SARL A'PROMOTION	RUE JOSEPH FOURIER	CONSTRUCTION NEUVE DE BUREAUX

### Permis de Construire délivrés

SSCI CHALEX	RUE HENRY MACE	CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE (PC MODIFICATIF)
SARL PLANETE BIO NATURE	1 RUE DES TROIS PONTS	REAMENAGEMENT INTERIEUR D'UNE SURFACE COMMERCIALE (PC MODIFICATIF)
STE ACSC	17 RUE 17 AOUT	CONSTRUCTION DE 2 MAISONS
SCI BESO	20 RUE D'ABLI	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX ET TRAVAUX DE RENOVATION
SC MAUNOURY	67 AVENUE MAUNOURY	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT MIXTE (COMMERCE - HABITATION)
MR BERCHER ARNAUD	2 CHEMIN DU RIGEARD	TRAVAUX D'EXTENSION
MR BARLOY DAVID	8 RUE AUGUSTE GANOT	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M.MME EVRARD JONATHAN	2 TER RUE DE LA CROIX BONNARD	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
M. HIDOUX JEAN-LUC	4 RUE GEORGES BIZET	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
MR RENAUD HUGUES	4 RUE JULES SIEGFRIED	CONSTRUCTION D'UN GARAGE ET TERRASSE
MR VACANDARE JEROME	20 BIS RUE DES CREPINIERES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA

### Permis de démolir déposés

INSTITUTION NOTRE DAME	27 RUE DE CHATEAUDUN	DEMOLITION DE GARAGES ET DEPENDANCES
------------------------	----------------------	--------------------------------------

### Permis de démolir délivrés

MME BINET	94 RUE DU BOURGNEUF	DEMOLITION D'UN ATELIER
-----------	---------------------	-------------------------

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 28 février 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Maire de Chartres :

- DESIGNE Monsieur NAUDIN, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance
- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 24 Janvier 2008 (à l'unanimité des votes exprimés : M. Padois, Mme Bancharrel, M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory, M. Lemoine s'abstiennent)

## ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GENERALE

#### 1. Modification du tracé de la ligne électrique Auneau-Malaguay – Avis du Conseil Municipal :

- DONNE un avis favorable au projet par RTE EDF Transport visant à modifier le tracé de la ligne électrique 90 000 volts Auneau-Malaguay.

### FINANCES

#### 2. Budget 2008 – Vote des taux de taxes directes locales :

- à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel, M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory, M. Lemoine, M. Rabaté, Mme Santerre, M. Méry s'abstiennent)
- VOTE les taux des taxes directes locales pour 2008, ainsi qu'il suit :
- taxe d'habitation : 18.30 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 31.30 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.79 %

#### 3. Concerts salles Ravenne et Chichester – Année 2008 – Organisation de la billetterie – Convention entre la Ville de Chartres et l'EPIC « Office de Tourisme de Chartres » :

- à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel, M. Lemoine s'abstiennent)
- APPROUVE le principe de partenariat entre la Ville de Chartres et l'EPIC « Office de Tourisme de Chartres » pour l'année 2008.
- AUTORISE le Maire à signer la convention d'application de ce dispositif.

#### 4. Restauration scolaire – Tarifs 2008-2009 :

- à l'unanimité
- APPROUVE les tarifs des repas de la restauration scolaire, applicables pour l'année scolaire 2008-2009.

#### 5. Salon des Associations 2008 – Tarifs 2008 :

- à l'unanimité
- APPROUVE le maintien du tarif de 50 € par

stand pour le Salon des Associations 2008.

- APPROUVE la gratuité d'un stand à la Croix Rouge Française en raison de la mobilisation de l'équipe sur la manifestation pour assurer les premiers secours.

### JEUNESSE – ENFANCE

#### 6. Délégation de service public Activités pour l'Enfance – Budget prévisionnel 2008 – Tarifs Eté 2008 – Tarifs année scolaire 2008-2009 :

- à l'unanimité
- APPROUVE le budget prévisionnel de l'année 2008 et la participation prévisionnelle de la Ville.
- APPROUVE les tarifs pour les centres de loisirs de l'été 2008.
- APPROUVE les tarifs pour les centres de loisirs de l'année scolaire 2008-2009 comprenant les mercredis, les petites vacances scolaires, l'accueil péri-scolaire et les classes découvertes.

#### 7. Programme de réussite éducative – Avenant convention Etat Ville CCAS – Bilan 2007 – Programmation 2008 :

- à l'unanimité
- APPROUVE le bilan de fonctionnement 2007.
- AUTORISE la signature de l'avenant I à la convention pluriannuelle d'attribution de subvention de Programme de Réussite Educative entre l'Etat (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances), la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Chartres.

#### 8. Budget 2008 – Subvention Association Départementale Culture et Bibliothèque pour tous – Ludothèque :

- à l'unanimité
- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € à l'Association Départementale Culture et Bibliothèques pour Tous.

#### 9. Budget 2008 – Subvention – Coopérative Ecole élémentaire Maurice Carême – Projet « Quel goûter pour les enfants à la récréation du matin ? » :

- à l'unanimité
- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 400 € à la Coopérative de l'école élémentaire Maurice Carême.

#### 10. Budget 2008 – Subvention Association Byzance – Projet étudiant :

- à l'unanimité
- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'Association Byzance.

#### 11. Budget 2008 – Subvention – Association Jeanne d'Arc de Chartres – Travaux de remise aux normes :

- à l'unanimité
- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € à l'Association

Jeanne d'Arc de Chartres.

### ENSEIGNEMENT

#### 12. Budget 2008 – Coopératives scolaires – Attribution de subventions :

- à l'unanimité
- VOTE l'attribution d'une subvention de 69.40 € destinée à la réalisation de projets éducatifs à chacune des coopératives scolaires, pour un montant total de 2 082 €.

#### 13. Syndicat Mixte de Transports Urbains du bassin Chartrain – Organisation des transports scolaires – Convention avec la Ville de Chartres :

- à l'unanimité des votes exprimés (M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory s'abstiennent)
- APPROUVE la convention à intervenir, relative à l'organisation des transports scolaires entre le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Chartrain et la Ville de Chartres.
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

### PERSONNEL

#### 14. Elections municipales 2008 – Propagande – Recrutement et rémunération des agents :

- à l'unanimité
- DECIDE le recrutement d'agents pour effectuer l'envoi de la propagande des élections municipales 2008.
- FIXE la rémunération des agents recrutés.

### ANIMATION ET PROMOTION DE LA VILLE

#### 15. Pôle de la Compétitivité de la Cosmetic valley – Avenant 2 à la convention d'objectifs – Subvention 2008 :

- à la majorité (M. Padois, Mme Robert Bancharrel votent contre – M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory s'abstiennent)
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2 à la convention d'objectifs entre la Ville et l'association Cosmetic Valley.
- FIXE le montant de la subvention pour 2008 à 40 000 €.

#### 16. Chartres Estivales – Convention d'objectifs :

- à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel s'abstiennent)
- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir.
- FIXE l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2008 d'un montant de 70 000 € à l'Association Chartre'Estivales.
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs à interve-

nir entre la Ville de Chartres et l'Association Chartre'Estivales.

**17. Budget 2008 – Subvention d'équipement – Association ART-MUR 28 :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory s'abstiennent)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 6 300 € à l'Association ART-MUR 28.

**18. Budget 2008 – Fédération Française des Motards en Colère – 12ème Moto Tous Azimuts – Subvention 2008 :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à la Fédération Française des Motards en Colère, dans le cadre du 12ème Motos Tous Azimuts.

**19. Subvention 2008 – Association des Amis des Jumelages – Soutien à la ville de Bethléem :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'Association des Amis des Jumelages.

**20. Subvention 2008 – Association Chartres Country – Grande Fête Country :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association Chartres Country.

**21. Subvention 2008 – Association des Anciens Elèves des Lycées Marceau et Hélène Boucher :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'Association des Anciens Elèves des lycées Marceau et Hélène Boucher.

## CULTURE

**22. Subvention 2008 – Association NAXOS Théâtre – « Grand Peur et Misère du Ille Reich » de Brecht :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association NAXOS Théâtre.

**23. La Voix du Léopard – Rencontres électroacoustiques – Subvention :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € à l'Association La Voix du Léopard.

## INSERTION

**24. Entretien des sanitaires publics rue Georges Fessard – Convention avec l'Association LES 3 R (Rénover Restaurer Réhabiliter) :** à l'unanimité

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Chartres et l'Association Les 3 R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter).

## QUARTIERS

**25. Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007/2009 – Participation de la Ville pour 2008 – Participation de la Ville pour 2008 :** à l'unanimité

- APPROUVE la participation de la Ville à verser aux différents porteurs de projets pour un montant global de 92 038 €.

- AUTORISE le Maire à signer l'annexe financière au titre de l'exercice 2008.

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs conclue avec l'Association Les 3 R.

## SPORTS

**26. Budget 2008 – Subvention – Association Eurosports Chartres :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à l'Association Eurosports Chartres.

**27. Budget 2008 – Subvention ASPTT – Semi-marathon de Chartres :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'un montant de 2 500 € à l'ASPTT pour l'organisation, en 2008, du semi-marathon.

**28. Budget 2008 – Subvention Horizon de Beaulieu Chartres – Initiation au Judo :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 350 € à l'Horizon de Beaulieu Chartres dans le cadre de l'action initiation Judo dans les écoles du quartier de Beaulieu.

**29. Budget 2008 – Subvention – Horizon de Beaulieu Chartres – Tournoi de football à Saint-Laurent du Var :** à l'unanimité (M. Méry ne participe pas au vote)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € à l'Association Horizon de Beaulieu Chartres.

**30. Budget 2008 – Subvention de fonctionnement – Association Kyo Kushin Karaté Club :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 200 € à l'Associatino Kyo Kushin Karaté Club.

**31. Budget 2008 – Subvention – Association Madeleine Pétanque – Aide au fonctionnement :** à l'unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 428 € à l'Association Madeleine Pétanque.

## AFFAIRES IMMOBILIERES

**32. 8 et 10 Place de la Poissonnerie – Maison du Saumon – Fonds de commerce – Transaction – Acquisition :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory, M. Lemoine, M. Rabaté, Mme Santerre s'abstiennent)

- DECIDE d'acquérir les éléments incorporels du fonds de commerce de la SARL « Thérèssa et Matchek », représentée par Mme et M. Mohamed Djaghémoun, pour une somme de 380 000 €, à charge pour ladite SARL d'évacuer tout le matériel et mobilier des lieux, lors de la mise à disposition effective à la Ville de Chartres.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la transaction, l'acte de cession et tous actes à intervenir.

**33. Lieudit le Gibet – Acquisition de terrain :** à l'unanimité

- ANNULE la délibération n° 05/73 du 3 mars 2005, en ce qui concerne uniquement l'acquisition auprès du GFA BONVALLET et son locataire, M. LEGRAND Alain.

- DECIDE d'acquérir au prix de 1 305 € la parcelle nouvellement cadastrée section ZM 232 (ex ZM 137p) située lieudit « Le Gibet », d'une superficie de 261 m<sup>2</sup>, auprès du Groupement Familial Agricole BONVALLET, représenté par

M. BONVALLET Guy, avec une indemnité d'éviction pour le locataire, M. LEGRAND, de 733 €.

**34. Quartier du Puits Drouet – Voiries et divers espaces – Acquisition de parcelles :** à l'unanimité

- DECIDE l'acquisition des parcelles, constituées de diverses voiries et espaces verts, situées dans le quartier du Puits Drouet, d'une superficie totale de 11 397 m<sup>2</sup>, à titre gratuit, auprès de Chartres Habitat.

- PRECISE que les voiries seront ensuite versées dans le domaine public communal.

- DECIDE de régulariser la constitution d'une servitude de passage au profit de M. Joël NEVEU, 26 rue du Repos, pour accéder à sa propriété à partir de la parcelle située rue Vercingétorix, nouvellement cadastrée section BS 492, cette dernière faisant partie des parcelles à acquérir par la Ville de Chartres.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**35. Mare aux Moines – Mail Anatole France et Avenue du Docteur Laennec – Acquisition de parcelles :** à l'unanimité

- DECIDE l'acquisition des parcelles situées Mail Anatole France et Avenue du Docteur Laennec, d'une superficie respective de 617 m<sup>2</sup>, 4 934 m<sup>2</sup>, 2 325 m<sup>2</sup>, 1 588 m<sup>2</sup>, 2 425 m<sup>2</sup>, 16 m<sup>2</sup> et 2 066 m<sup>2</sup>, auprès de Chartres Aménagement au prix total de 922 424 € HT.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**36. Copropriété 57 rue du Grand-Faubourg – Acquisition d'un appartement au 2e étage :** à l'unanimité

- AUTORISE l'acquisition de l'appartement de type II, de 38 m<sup>2</sup> environ, situé au 2ème étage de la copropriété sise 57 rue du Grand Faubourg, section AV n° 82, d'une superficie de terrain de 101 m<sup>2</sup>, au prix de 101 000 €, libre de toutes occupations, auprès de la SCI SIMEL 28, représentée par M. J.F. DOUMAYROU ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**37. 2 et 4 rue de Chavannes – Acquisition :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel s'abstiennent)

- DECIDE l'acquisition, à titre gratuit, pour les verser ensuite dans son domaine public, des emprises de terrain sises rue de Chavannes, cadastrées section DD pour 621 m<sup>2</sup> d'une part (voirie) et 912 m<sup>2</sup> d'autre (partie commune) auprès de CHARTRES HABITAT ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**38. 3 rue des Comtesses – Impasse des Réservoirs – Cession de la parcelle AR 476 :** à l'unanimité

- DECIDE la cession, à titre gratuit, de la parcelle cadastrée section AR 476, située rue des Comtesses/Impasse des Réservoirs, d'une superficie de 26 m<sup>2</sup>, à M. et Mme PICHON Fernand ou à toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

- PRECISE que les droits de mutation seront à la charge des acquéreurs et les émoluments à la charge de la Ville.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**39. Rue de la Croix Bonnard (angle de la rue du Faubourg la Grappe) – Déclassement partiel du domaine public pour cession ultérieure – Décision définitive :** à l'unanimité

- DECIDE le déclassement d'une partie du domaine public située rue de la Croix Bonnard (angle de la rue du Faubourg La Grappe) pour 19.95 m<sup>2</sup>.

- DIT que ce bien fera partie du domaine privé de la Ville de Chartres.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**40. Rue de la Croix Bonnard (angle de la rue du Faubourg la Grappe) – Cession de la parcelle non bâtie :** à l'unanimité

- DECIDE de céder, au prix de 1 000 €, la parcelle cadastrée section BV, située rue de la Croix Bonnard (angle de la rue du Faubourg la Grappe), d'une superficie désormais arpentée de 19 m<sup>2</sup>, à CHARTRES HABITAT.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**41. ZAC du Jardin d'Entreprises – Chemin rural n° 72 dit du Petit Archevilliers – Déclassement partiel pour cession ultérieure – Décision définitive :** à l'unanimité

- DECIDE le déclassement d'une partie du chemin rural n° 72 dit du Petit Archevilliers pour 1 409 m<sup>2</sup>.

- DIT que ce bien fera partie du domaine privé de la Ville de Chartres.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

## ARCHEOLOGIE

**42. Opération archéologique de Chartres – rue de la Croix Jumelin – Contrat de fouille entre la Ville de Chartres et la Maison d'Accueil Notre Dame de Joie – Avenant n° 1 :** à l'unanimité

- APPROUVE les termes de l'avenant 1 relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le site de la Croix Jumelin à Chartres.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 1 avec la Maison d'Accueil Notre Dame de Joie.

**43. Opération archéologique de Chartres – Sentier rural du Clos Vert, rue Hubert Latham, ruelle du Clos l'Evêque – Convention de diagnostic entre la Ville de Chartres et la Société d'HLM La Roseraie :** à l'unanimité

- AUTORISE les termes de la convention de diagnostic entre la Ville de Chartres et la Société d'HLM La Roseraie, dans le cadre des travaux prévus sentier rural du Clos Vert, rue Hubert Latham, ruelle du Clos l'Evêque.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat à intervenir avec la Société AVIRON PROMOTION.

## TRAVAUX AMENAGEMENT

**44. Convention de location d'infrastructures de raccordement pour réseau de télécommunications – Convention Ville de Chartres/Conseil Général :** à l'unanimité

- APPROUVE le projet de convention de location d'infrastructures de raccordement de réseau de télécommunication entre le Conseil Général et la Ville de Chartres

- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir

**45. Convention entre la Ville et GrDF pour la desserte en gaz naturel de la ZAC des PASTIÈRES :** à l'unanimité

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec GDF pour la desserte en gaz naturel de la ZAC des PASTIÈRES à Chartres.

**46. Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole – Opération de renouvellement urbain du quartier de Rechèvres :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel, M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory s'abstiennent)

- DECIDE d'approuver le projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage désignant la ville de Chartres comme maître d'ouvrage des travaux en vue d'assurer la réfection des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales

- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec Chartres Métropole

**47. Rénovation de l'Avenue de la République – Institution de la participation pour voirie et réseaux :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel, M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory s'abstiennent)

- FIXE à 100 % la part du coût de la voie nouvelle mise à la charge des propriétaires des quatre secteurs identifiés sur le plan ci-joint

- FIXE le montant de la participation pour voie et réseaux à 33,39 €/m<sup>2</sup> de terrain desservi

- EXEMPT Chartres Habitat de la participation dont il devait s'acquitter pour le lot 2 d'un montant de 208 687 €, en raison de la destination des constructions en logement social

- AUTORISE Monsieur le Maire à mener les négociations en vue de conventionner avec le Président de Chartres Habitat en ce qui concerne la PVR.

**48. Rue Corot – Tranche 2 – Enfouissement des lignes aériennes électriques et de télécommunications électroniques confiées au SDE 28 – Convention Ville/SDE 28 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE28 relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux de communication électroniques pour l'opération d'enfouissement des réseaux sur la rue Corot, 2ème tranche.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir.

**49. Rue Corot – Tranche 2 – Enfouissement des lignes aériennes de communication électroniques – Convention Ville/France Telecom/ SDE 28 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres, le SDE28 et France Télécom relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux de communication électroniques pour l'opération d'enfouissement des réseaux sur la rue Corot, 2ème tranche.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à si-

gner la convention à intervenir.

## MARCHES – ATTRIBUTIONS

**50. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à mesurer et améliorer la qualité d'accueil des personnes handicapées aux bâtiments communaux et espaces publics de la Ville de Chartres – Approbation**

– **Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à mesurer et améliorer la qualité d'accueil des personnes handicapées aux bâtiments communaux et espaces publics de la Ville de Chartres lots n°1 et 2

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

**51. Fourniture de consommables techniques – Chartres en Lumières 2008 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel s'abstiennent)

- APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant la fourniture de consommables techniques pour la manifestation « Chartres en Lumières » 2008

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

**52. Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairage destinés à la mise en lumière de sites Chartrains pour l'année 2008 – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel, M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory, M. Lemoine s'abstiennent)

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la fourniture et la mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairage destinés à la mise en lumière de sites chartrains pour l'année 2008

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la fourniture et la mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairage destinés à la mise en lumière de sites chartrains pour l'année 2008

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

**53. Construction d'une salle de tennis de table et vestiaires (constructions préfabriquées) – Terrain sportif de Rechèvres – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la construction d'une salle de tennis de table et vestiaires (constructions préfabriquées) sur le terrain sportif de Rechèvres

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

**54. Télésurveillance et maintenance corrective des alarmes anti-intrusion et incendie des bâtiments communaux – Approbation – Autorisation :** à l'unanimité

- APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant la télésurveillance et maintenance corrective des alarmes anti-intrusion et incendie des bâtiments communaux

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

**55. Travaux d'aménagement ZAC**

**Beaulieu – Relance du lot n° 1 : voirie – assainissement – Réseaux et mobilier urbain – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel, M. Baudin, Mme Vallet, M. Ory, M. Billard s'abstiennent)

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant les travaux d'aménagement de la ZAC de BEAULIEU pour la relance du lot n°1

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

**56. Travaux d'aménagement de la Place Abbé Stock – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité des votes exprimés (M. Baudin, Mme Vallet, M. Ory, M. Billard s'abstiennent)

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux d'aménagement de la place Abbé Stock

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

**57. Passerelle sur l'Eure – Pont du Rigeard – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE les titulaires et le montant du marché concernant la réalisation d'une passerelle sur l'Eure à proximité du centre de loisirs du Rigeard

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

**58. Réalisation d'une maquette des équipements sportifs et scolaires de Beaulieu – Marché 2007.32 – Exonération des pénalités – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel, M. Baudin, Mme Vallet, M. Billard, M. Ory, M. Lemoine s'abstiennent)

- APPROUVE et AUTORISE l'exonération de la totalité des pénalités de retard prévues à l'article 10 de l'acte d'engagement du marché n°2007-32

## MARCHES – AVENANT

**59. Aménagement d'un terrain de gazon synthétique – Stade de football de Beaulieu – Avenant I aux marchés 2007.145 et 146 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité des votes exprimés (M. Baudin, Mme Vallet, M. Ory, M. Billard, M. Lemoine s'abstiennent)

- APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n° 2007-145 et 2007-146 relatif à l'aménagement d'un terrain de gazon synthétique – Stade de football de BEAULIEU

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer lesdits avenants.

**60. Fourniture de matériels informatiques – Avenant I au marché 2006.227 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2006-227 relatifs à la fourniture d'imprimantes dont l'objet de prendre en compte des prix nouveaux dans le bordereau des prix.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

**61. Travaux de réalisation du projet de renouvellement urbain du quar-**

**tier de Beaulieu – Opération 5.1 : Rue Ampère et 5.2** : Rue Lebon – Avenant I au marché 2007.127 – Approbation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Padois, Mme Robert Bancharrel, M. Baudin, Mme Vallet, M. Ory s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2007.127 relatif aux travaux de réalisation du projet de renouvellement urbain du quartier de Beaulieu – opérations 5.1 : rue Ampère et 5.2 : rue Lebon

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

**62. Réhabilitation et réaménagement du Théâtre de Verdure dans le quartier de la Mare aux Moines – Avenants I aux marchés 2007.175 et 176 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n°2007.175 et 2007.176 relatifs aux travaux de réhabilitation et de réaménagement du théâtre de verdure dans le quartier de la Mare aux Moines

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer lesdits avenants.

**63. Maintenance globale des ouvrages d'éclairage public – Avenant 5 au marché 2003.159 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n° 5 au marché n° 2003.159 relatif à la maintenance globale des installations d'éclairage public de la Ville de Chartres, ayant pour objet de prendre en compte, dans le cadre de fourniture d'énergie verte, un prix unitaire nouveau concernant la fourniture de certificats « Equilibre + » et une plus value estimée à 10 444.23 € TTC sur le poste « énergie verte » et le transfert du marché, à compter du 1er janvier 2008, de la Société LESENS ELECTRICITE à la Société LESENS Centre Val de Loire.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

## MARCHES – AVENANT DE TRANSFERT

**64. Entretien et travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres – Avenant I au marché 2007.177 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2007-177 relatif à l'entretien et aux travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

**65. Fourniture et location d'illuminations de Noël – Avenant I au marché 2006.200 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2006-200 relatif à la pose, maintenance et dépose de décors lumineux

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

**66. Entretien et travaux pour les installations d'illuminations des monuments et sites des installations électriques de la Ville de Chartres – Avenant I au marché 2007.187 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°

2007-187 relatif à l'entretien et aux travaux pour les installations d'illumination des monuments et sites et les installations électriques

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

**67. Aménagement du Coteau des Comtesses – Lot n° 3 – Eclairage public – Avenant I au marché 2007.186 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2007-186 relatif à l'aménagement du Coteau des Comtesses – LOT N°3

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

**68. Travaux d'aménagement de la rue de Rechèvres – Avenant 2 au marché 2006.224 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2006-224 relatif aux travaux d'aménagement de la rue de Rechèvres

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

**69. Travaux d'aménagement de la rue du Grand-Faubourg – Avenant 3 au marché 2007.109 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché n° 2007.109 relatif aux travaux d'aménagement de la rue du Grand Faubourg

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

## AFFAIRES DIVERSES

**70. Mission de maîtrise d'œuvre – Projet d'aménagement du plateau N.O de la commune de Chartres – Volet 4 : travaux de réhabilitation de la Place de l'Abbé Stock – Avenant 3 au marché 2007.132 – Approbation – Autorisation** : à l'unanimité des votes exprimés (M. Baudin, Mme Vallet, M. Ory, M. Billard s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché n° 2007.132

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant.

**71. Lotissements Gabriel Péri II et III rue Jean Vigo – Acquisition de la parcelle cadastrée AW 231p** : à l'unanimité des votes exprimés (M. Baudin, Mme Vallet, M. Ory, M. Billard s'abstiennent)

- DECIDE l'acquisition, à titre gratuit, pour la verser ensuite dans son domaine public, de la partie de la parcelle cadastrée section AW n° 231p d'une superficie de 1 146 m<sup>2</sup> environ, rue Jean Vigo, auprès de l'Association Syndicale Libre du Hameau Gabriel Péri II, représentée par son Président, Monsieur PHILIPPE Roger, ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**LE MAIRE,**

**J.P. GORGES**

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 24 avril 2008 à 20 h 30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

**[www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)**



Tout savoir sur Chartres : [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)





**Le Maire et le nouveau conseil municipal de Chartres**